



SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 MARS 2020

Comptes administratifs 2019

Et

Budget 2020

Commune, Service du Port (Compte Administratif)
Commune (Budget)

Modalités du vote du Compte Administratif :

Le compte administratif constitue l'arrêté des comptes de l'ordonnateur.

Le vote du compte administratif intervient après l'adoption du compte de gestion qui est l'arrêté des comptes du comptable.

Le vote du compte administratif a lieu avant le 1er juillet de l'année suivant l'exercice concerné.

Le compte administratif doit être en parfaite conformité avec le compte de gestion du comptable.

Lors des réunions de discussion, puis de vote du compte administratif, l'assemblée élit le président de séance.

L'ordonnateur (Maire) peut participer à la discussion de ses comptes mais il doit quitter l'assemblée délibérante au moment du vote de son compte administratif : il ne peut en aucun cas prendre part à ce vote.

Pour mémoire :

Le budget comporte deux sections : la section de Fonctionnement et la section d'Investissement, avec pour chacune, une partie « dépenses » et une partie « recettes », l'équilibre doit être parfait entre les dépenses et les recettes à l'intérieur de chacune des deux sections.

Chaque section est composée de chapitres qui sont eux-mêmes composés de différents articles. Le Conseil Municipal approuve les montants au niveau des chapitres, ce qui laisse une certaine souplesse, tout au long de l'année d'exécution, sans que le Conseil Municipal soit à nouveau saisi en cas de modification ou de dépassements des lignes au niveau des articles.



LEXIQUE des COMPTES :

Section de Fonctionnement

Dépenses :

011 – Charges à caractère Général : Dépenses nécessaires au fonctionnement des services : électricité, carburant, animations, fournitures, petit matériel, entretien voies, bâtiments, réseaux...

012 – Charges de personnel et frais assimilés : Salaires

65 : Autres charges de gestion courante : indemnités des élus et subventions aux associations

66 : Charges Financières : Intérêts des emprunts

67 : Charges exceptionnelles : titres annulés, intérêts moratoires...

014 – Atténuation de produits : règlement du FNGIR (Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources)

042 : Opérations d'ordre de transfert entre sections : Amortissements, plus values...

023 : Virement à la section de Fonctionnement : Autofinancement

Recettes :

002 – Résultat de fonctionnement reporté (résultat du Compte administratif N-1)

013 – Atténuation de charges : remboursement par l'assurance des salaires du personnel en position de congé maladie.

042 : Opération d'ordre de transfert entre sections

70 : Produits des services, du domaine et ventes diverses : Restauration scolaires, régie médiathèque et salle de sports, concessions...

73 : Impôts et taxes : Produits des impôts locaux, redevance des marchés forains, occupation du Domaine Public, taxes additionnelle aux droits de mutation...

74 : Dotations, subventions et participations : Frais de scolarité des autres communes, Dotation Globale de Fonctionnement (DGF), Dotation de Solidarité Rurale (DSR), Dotation Nationale de Péréquation (DNP).

75 : Autres produits de gestion courante : Loyers des immeubles et recettes du Centre Eugène Godey, reversement de l'excédent du Budget des Pompes Funèbres.

76 : Produits Financiers

77 – Produits exceptionnels : contrat de gérance du camping, plus-value...

Section d'Investissement :

Dépenses :

001 – Solde d'exécution de la section d'investissement : Résultats du Compte Administratif N-1

040 : Opérations d'ordre de transfert entre sections

041 – Opérations patrimoniales : Effacement de réseaux

16 – Emprunts et dettes assimilées : Remboursement dette en capital

20 : Immobilisations incorporelles : Frais d'Etudes lorsqu'elles sont suivies de travaux (exemple des maîtres d'œuvre)

204 : Subventions d'équipement versées

21 : Immobilisations corporelles : Acquisitions diverses : terrains, matériel technique, informatique, scolaire...

23 : Immobilisation en cours : Travaux sur les bâtiments et sur la voirie.

Recettes :

021 : Virement de la section de fonctionnement : Autofinancement – Le montant de cet article correspond exactement au montant du chapitre 023 en section de fonctionnement.

024 : Produits des cessions : vente de biens

040 : Opérations d'ordre de transfert entre sections

041 : Opérations patrimoniales : Effacement de réseaux

10 : Dotations fonds divers et réserves : FCTVA, Taxe d'Aménagement, réserves (prélèvement de l'excédent de fonctionnement pour financer le besoin de financement en investissement...

13 : Subventions d'investissement : DETR, Contrat de Territoire...

16- Emprunts et dettes assimilées : Remboursement du capital des emprunts.

20 : Immobilisation incorporelles : Effacement de réseaux

23 : Immobilisation en cours : Exemple : remboursement des avances par les entreprises dans les marchés publics.



Le document présente dans une première partie les comptes administratifs 2019 et dans sa deuxième partie les propositions budgétaires 2020 pour le budget principal.

Cette année, seuls deux comptes administratifs (la Commune et le Port) et le Budget Principal sont soumis au vote :

Le budget du Service Funéraire a été clôturé au 31.12.2017

Le budget Eau avait été transféré au SDEAU au 31.12.2016 et il est transféré à la Communauté d'Agglomération depuis le 31.12.2017

Le Budget Assainissement a été transféré à la CAC au 31.12.2018

COMMUNE

LE COMPTE ADMINISTRATIF 2019 – BUDGET PRINCIPAL :

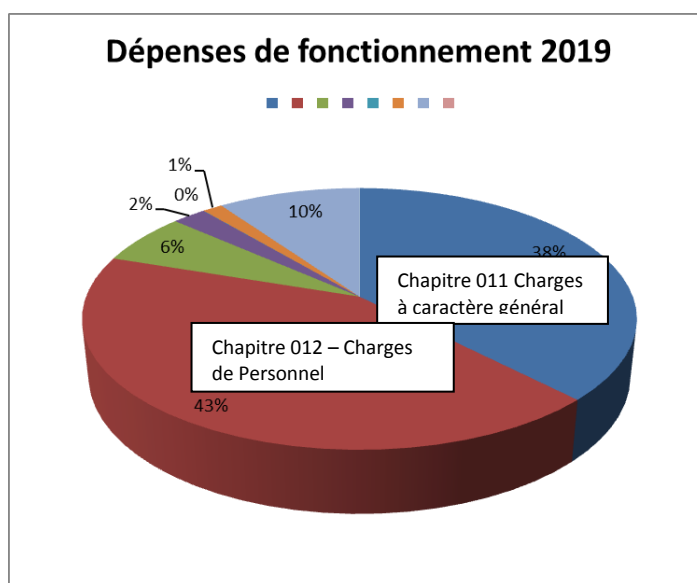
Présentation générale :

Réalisé	2019
Section de fonctionnement	
Dépenses	2 840 230.84
Recettes	3 919 646.51
Résultats de l'année	1 079 415.67
Section d'investissement	
Dépenses	1 440 489.81
Recettes	783 140.40
Résultats de l'année	-657 349.41
Résultats globaux des deux sections	422 066.26

DETAIL SECTION DE FONCTIONNEMENT :

DEPENSES :

Budget Communal -	
DEPENSES Section de Fonctionnement	
Chapitre	Réalisé 2019
011 Charges à caractère général	1 069 340.83
012 Charges de personnel	1 206 364.93
65 - Autres charges de gestion courante	180 944.56
66 Charges financières	66 187.55
67 Charges exceptionnelles	685.67
042 Opérations d'ordre entre section	38 930.30
014 - Reversement GIR	277 777.00
TOTAL	2 840 230.84

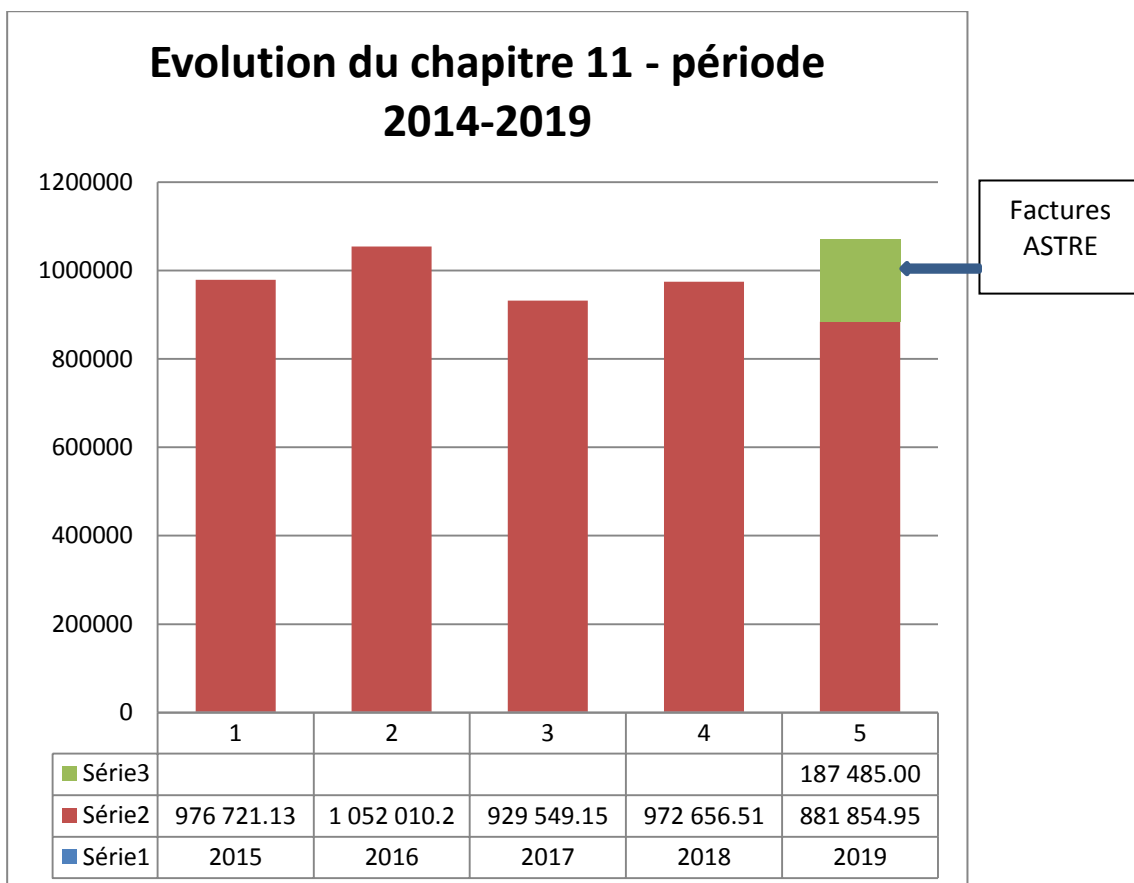


chapitre 11 – Charges à caractère général (dépenses affectées au fonctionnement des services)

Chapitre 11 (postes les plus importants)	2018	2019
60611 Eau /Assainissement	19 594.30	14 510.06
60612 Electricité	100 652.01	88281.16 Problème sur groupe scolaire (2700 facturés contre 21 000€ habituellement)
60621 Combustibles	44 716.36	47 874.08
60 622 Carburants	26 377.37	25480.81
60 623 Alimentation	48 910.19	39348.58 Certaines factures de la restauration scolaires sont dorénavant imputées sur le 611
60 632 Fourniture de Petit équipement	15 738.00	26 654.23 Matériel pour travaux en régie (sanitaires)
6064 Fournitures Administratives	17 608.85	17 465.55
6065 Médiathèque	11 660.59	12 811.05
6068 Autres matériaux et fournitures.	102 060.06	66 897.67
611 Contrat prestations services.	61 661.59	305 313.58 € Grosse différence, mais les contrats ASTRE, réglées sur le chapitre 12 (personnel) sont désormais réglées sur ce compte, de même pour une partie des factures restauration scolaire, ainsi que tous les contrats considérés comme « prestation de services » : le festival de la gliss (18500€), l'enlèvement des algues dans le chenal (8760.00€), le contrat Imagina...
6132 - Locations immobilières	16 158.96	11 565.99€ Location IVECO, Groupe électro manifs, locations tentes...
6135 Locations mobilières	17 053.41	22 499.19€ Copieurs, citernes, terminal auberge jeunesse, mini pelle...
61522 Entretien Bât	2 451.72	Divisé en deux comptes 615221 bâtiments publics (6160.24€ Mairie et Sanitaires) et 615228 autres bâtiments (2312.39 : Eglise)
61523 voirie	21 923.15	16 264.64 (dont élagage 7776.00€ et marquage au sol : 6264€)
6156 Maintenance	105 466.10	101 751.65€ Contrat Eiffage, manche Numérique, Panneaux lumineux, Copieurs, Site internet; chaudières, aires de jeux, webcams, informatique...)
6161 Assurances	25 746.55	25 432
6226 honoraires	18 658.76	6150€ Me Savereaux Différentes affaires
6232 Fêtes et cérémonies	33 312.33	37 587.41 (dont 4400 Tolet général prévu sur autre compte)
6233 Animations	74 638.75	34 298€ (diverses manifestations)

		prévues sur ce compte (festival de la gliss, gardiennage auto rétro, ont été réglées sur le compte 611, la manifestation tolet général a été réglée sur le 6232....
62 876 GFP Rattachement	42 073.50	3817.58 (en 2018 : + service commun) frais de transports scolaires
Total Chapitre 11	972 656.51	1 069 340.38

La différence de 96 683.87€ entre 2018 et 2019 est due notamment au paiement des contrats ASTRE sur ce chapitre à compter de Février 2019, pour 187 485€ (et 15 880€ sur le chapitre 12 personnel : facture de Janvier). Sans ce changement, on peut constater une baisse de ce chapitre.



Chapitre 12 – Charges de personnel :

En 2016 : 1 341 190.44 –

En 2017 : 1 399 130.53 –

En 2018 : 1 342 732.24

En 2019 : 1 206 364.93

Les dépenses du Personnel ASTRE sont réglées dorénavant sur le chapitre 011 – Charges à caractère général, (en 2019, la première facture de 15 880.44 a été réglée sur le chapitre 012, les autres sur le chapitre 011- article 611)

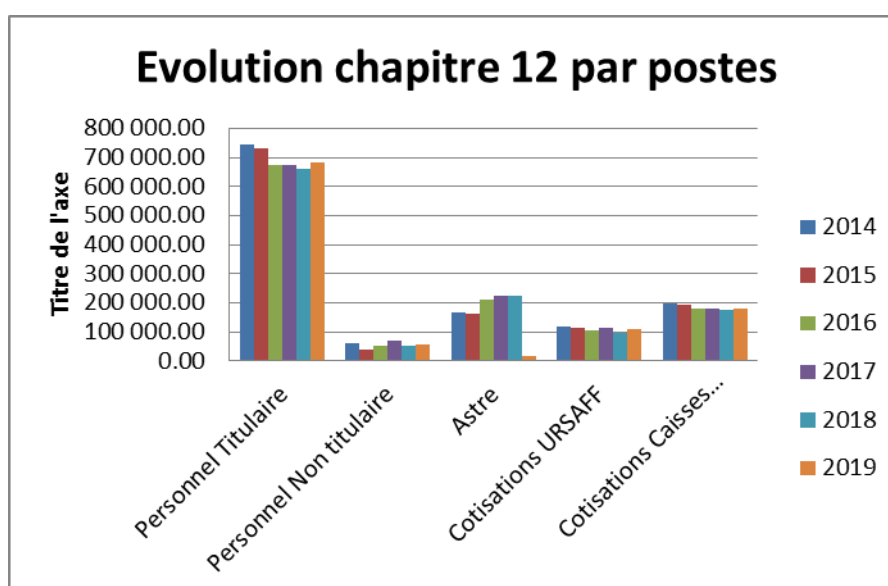
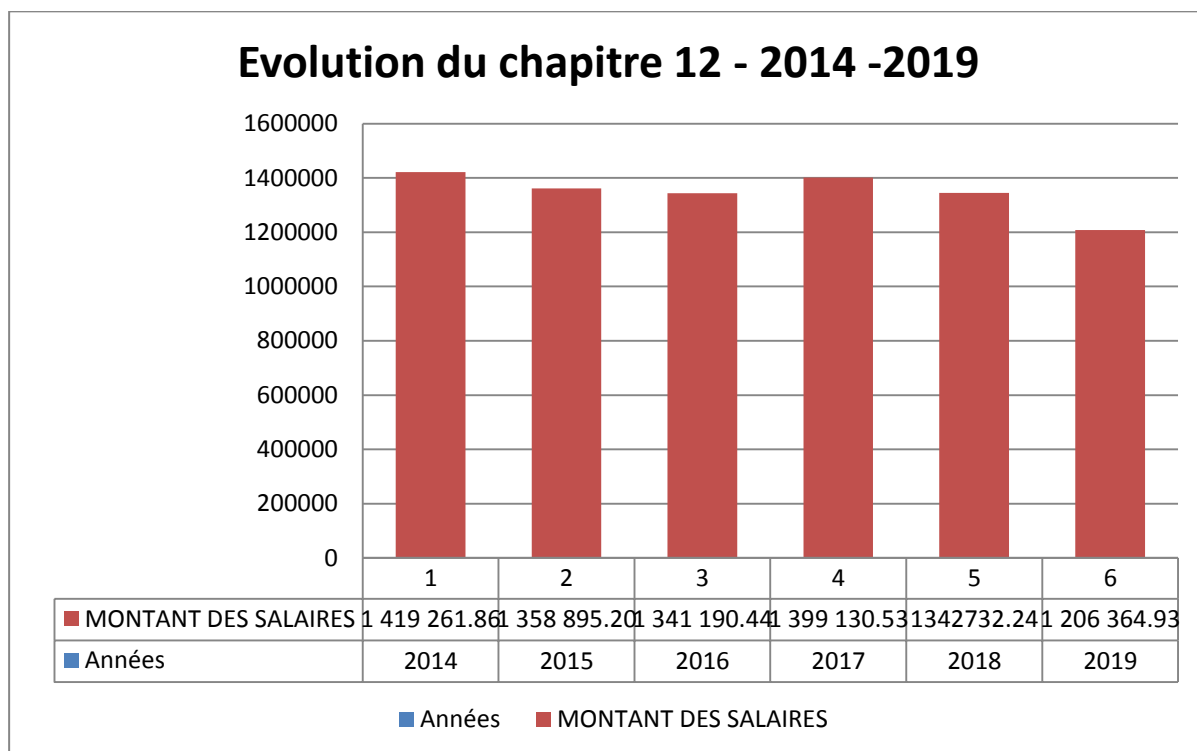
Etat du Personnel au 31.12.2019 :

Soit 30 Titulaires et 1 contractuelle.

Les autres missions précédemment assurées par du personnel en retraite sont dorénavant confiées à du Personnel ASTRE.

La différence entre 2018 et 2019, soit 136 367.31€ ne correspond pas en totalité à la différence avec les sommes versées à ASTRE sur le chapitre 011.

Mais en 2019, la commune a recruté 8 agents recenseurs pour environ 12 000€ (avec une dotation de l'Etat de 6200€), la prime de fin d'année (CIA : complément indemnitaire annuel), votée dans le cadre du RIFSEEP a été versée pour environ 22 000€ et Elodie DUBOIS a été recrutée pour 3 mois (environ 6000€)



Evolution du chapitre 12 - 2014 -2019 - Détail						
Années	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Montant	1 419 261.86	1 358 895.20	1 341 190.44	1 399 130.53	1342732.24	1 206 364.93
<i>Sans les salaires repris du service eau</i>				1 339 964.82		
Dont :						
<i>Personnel Titulaire</i>	745 468.74	733 741.21	675 674.82	672 871.15	659 601.00	682 685.99
<i>Personnel Non titulaire</i>	63 174.00	38 682.07	52 956.76	71 992.20	51 859.93	56 604.19
<i>Astre</i>	168 894.33	164 429.50	209 410.76	226 403.26	226 562.17	15 880.44
<i>Cotisations URSAFF</i>	120 438.45	112 084.17	106 795.00	114 418.13	97 262.48	109 245.13
<i>Cotisations Caisses retraite</i>	198 160.15	195 500.54	179 555.39	182 476.06	177 302.00	179 223.16

Chapitre 65 : Indemnités élus et subventions aux associations et CCAS et créances en non valeurs :

Prévu 224 787 € - Réalisé 180 944.56 €

71 077.13€ - Indemnités élus – 82 000€ inscrits - démission d'un adjoint en cours d'année :
(77 250.36€ en 2018)

Admissions en non-valeur : 3 303.87€ - (17 204.91€ en 2018)

Subvention CCAS : 0 – (18 000€ en 2018 (dont 13 000€ remboursés en 2019))

Subventions aux associations : 81 165€ (somme supérieure aux autres années en raison de la « restitution des subventions versées par la 3CI aux communes, cette somme est compensée à l'euro près par la Communauté d'Agglomération. (53 064€ en 2018)

Chapitre 66 : Remboursement des intérêts des emprunts : 68 549.78 € et ICNE : - 2 362.23€
(69 495.13€ en 2018)

En comptabilité, les intérêts courus non échus (ICNE) correspondent à des charges ou des recettes qui restent à payer ou à percevoir lors d'exercices ultérieurs. Ils influent sur les résultats d'un exercice, car, courus, bien que non échus, ils seront à encaisser ou à décaisser lors des exercices à venir. Depuis 2008, la prise en compte des ICNE a changé dans la comptabilité des collectivités locales.

Chapitre 67 : Charges exceptionnelles (diffèrent donc d'une année sur l'autre) : 685.67€ (annulation de titres sur exercices antérieurs) – (231 611.03€ en 2018 (reversement de l'excédent de fonctionnement du budget Eau au SDEAU 50))

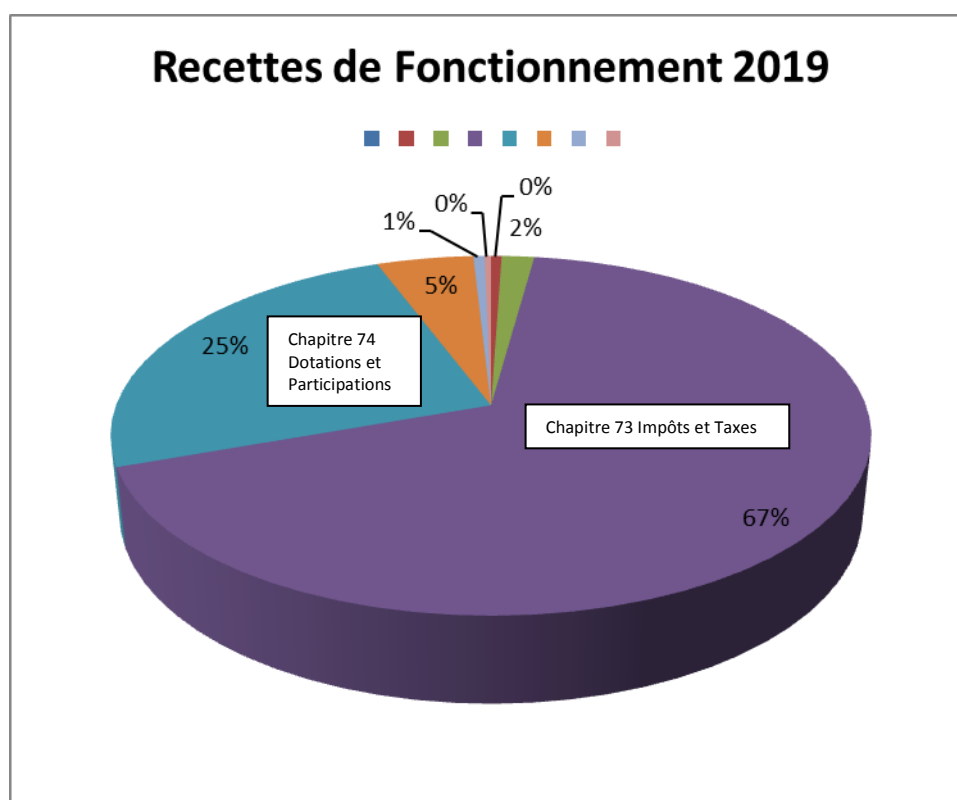
Chapitre 042 : Opérations d'ordre entre section : amortissements ou valeurs comptables des immobilisations cédées

Chapitre 014 : Reversement FNGIR (Fonds National de Garantie Individuel des Ressources) : depuis la réforme de la TP en 2011) : 251 790 (une mensualité en moins pour 2019 qui sera inscrite sur le BP 2020.) le FNGIR s'élève pour Barneville-Carteret à 274 680€ - (297 570.00€ en 2018 (une annuité 2017 non réglée))

Sur ce chapitre est également reversé à la CAC le FPRCI.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT:

RECETTES Section de Fonctionnement		2019
Chapitre		Réalisé 2019
002, Excédent antérieur reporté		
013, Atténuation de charges		19 853.61
70 Produits des services		61 415.91
73, Impôts et Taxes		2 534 790.02
74, Dotations et participations		929 015.61
75, Autres produits de gestion courante		182 094.87
76, Produits financiers		159 255.24
77 produits exceptionnels		21 192.61
042 Opérations d'ordre entre section		12 028.64
TOTAL		3 919 646.51



Chapitre 13 : atténuation de charges : remboursement par l'assurance des salaires du personnel en maladie : **19 853.61€ - 21 999.71€ en 2018**

Ces sommes correspondent au remboursement des salaires pendant les arrêts ou temps partiel thérapeutique.

Chapitre 70 : Produits des services, du domaine et ventes diverses :

61 415.91€ - (91 356€14 en 2018 (régularisation sur 4 années des redevances occupation Domaine public par orange : 17 285€ - et remboursement par la CAC des salaires du service Assainissement : 14 105€))

Restauration scolaire (33 360€), concessions cimetièrre (1 483€), cabines de plage (16 121€), médiathèque (3 447€), Fermage (M. ROULLAND) 2689€ (2 années), mise à disposition Sabrina LETELLIER CAC (3599.66€)..

Chapitre 73 : Impôts et taxes :

2 534 790€ - (2 296 213.36€ en 2018)

Taxes Foncières et D'habitation : 1 559 159€ (1 435 723€ en 2018)

Attribution Compensation CAC : 505 591€ (418 332€ en 2018)

Dotation Solidarité Communautaire : 84 402.00€ (84 837€ en 2018)

FPIC : 59 215€ (62 604€ en 2018)

Droits de place (marchés forains) : 22 950€ (21 106.36€ en 2018)

Droits de Mutation : 263 371€ (en forte hausse 154 047€ en 2018)

Etat 1288 :: (transmises en Décembre 2019)

Centre des finances publiques : 045 TRESORERIE LES PIEUX
Commune : 031 BARNEVILLE CARTERET
Direction : 500 MANCHE
I – TAXES PRINCIPALES (dans les rôles généraux de 2019)



TABLEAU-AFFICHE N° 1288 M
Fiscalité directe locale 2019

	Taux	Base	Produit	Lissage
Taxe d'habitation (TH) :				
- Commune.....	8.09	7 066 104	571 648	0
- Majoration résidences secondaires.....	>>>	>>>		>>>
- Syndicat.....				
- EPCI.....	12.50	7 064 255	883 032	0
Dont				
TOTAL PRODUIT			1 454 680	
Taxe d'habitation locaux vacants (THLV) :				
- Commune.....				>>>
- Syndicat.....				>>>
- EPCI.....				>>>
TOTAL PRODUIT				
Taxe sur le Foncier Bâti (TFPB) :				
- Commune.....	21.64	4 639 240	1 004 450	518
- Syndicat.....				
- EPCI.....	3.10	4 622 688	143 303	0
- Département.....	21.42	4 742 176	1 001 711	-14 063
TOTAL PRODUIT			2 149 464	
Taxe sur le Foncier Non Bâti (TFPNB) :				
- Commune.....	20.12	95 082	19 130	>>>
- Syndicat.....				>>>
- EPCI.....	10.98	95 082	10 440	>>>
TOTAL PRODUIT			29 570	
Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) :				
- Commune.....				
- Syndicat.....				
- EPCI (additionnelle / unique).....	21.78	594 444	131 591	2 121
(fiscalité de zone).....	21.31	16 995	2 796	- 826
(fiscalité éolienne).....				
TOTAL PRODUIT			134 387	
Taxe additionnelle spéciale annuelle Ile-de-France :				
- Taxe foncière bâtie.....	>>>	>>>	>>>	>>>
- Cotisation foncière entreprises.....	>>>	>>>	>>>	>>>
GEMAPI :				
- Taxe foncière bâtie.....				
- Taxe foncière non bâtie.....				>>>
- Taxe d'habitation.....				
- Cotisation foncière entreprises.....				

	Taux	Base	Produit
Taxe additionnelle au foncier non bâti	40.08	45 887	18 392
Perçue au profit de : l'EPCI			

II – DCRTP / GIR CONCERNANT LA COMMUNE

Dotation de compensation de la réforme de la taxe prof. (DCRTP).....	
Garantie individuelle de ressources (GIR).....	-274 680

III – TAXES ANNEXES

Taux pour frais de chambre	
D'agriculture.....	6.45
De chambre de commerce et d'industrie.....	2.57
De chambre de métiers et de l'artisanat :	
- Droits fixes.....	132
- Droit additionnel.....	3.85
Taxe spéciale d'équipement additionnelle à la	
Taxe d'habitation.....	0,08180
Taxe foncière bâtie.....	0,12300
Taxe foncière non bâtie.....	0,18500
Cotisation foncière des entreprises.....	0,37800
Cotisation caisse assurance accident agricole	
Droit proportionnel.....	
Taxe sur les pylônes.....	

A SAINT-LO Le 16/12/19
LE DIRECTEUR DEPARTEMENTAL DES FINANCES PUBLIQUES
MME DANIELLE ROGER

Pour extrait conforme aux rôles de 2019



Feuille 1/2

Chapitre 74 : Dotations et participations :

928 515.61€

DGF : 425 201€ (en 2018 : 430 481€)

DSR : Dotation de Solidarité Rurale : 210 531.00€ (208 350€ en 2018)

DNP : Dotation Nationale de péréquation : 52 477€ (58 308€)

FDTP : (Fonds départemental Taxe Professionnelle) : 42 070€ (amené à disparaître depuis 2012...) (45 398€ en 2018)

CAC : Contingent Aide Sociale : 128 452€ (idem 2018)

Chapitre 75 : Autres Produits de gestion courante :

182 094.87€ (183 939.30€ en 2018 : le Loyer de la Trésorerie a rapporté 13 910€ en 2018 et en 2019, la location de ce bâtiment au Gymclub a rapporté 5 000€)

Revenus des immeubles : Loyers divers : 65 307.00 € (dont 2250€ locations salles du pôle nautique) – gérance camping (56 428€) – Centre Eugène Godey et Auberge de Jeunesse : 58 512.33€

Chapitre 76 : Produits Financiers

159 255.24€ - Régularisation de la répartition des subventions EDF Grand Chantier depuis 2013. (6.11€ en 2018)

Chapitre 77 : Produits exceptionnels.

21 192.61€ : remboursement par le CCAS de la subvention exceptionnelle de 2018 d'un montant de 13 000€ - mandats annulés et divers.

(49 656.61€ en 2018 : indemnité sinistre presbytère 40 000€)

SECTION D'INVESTISSEMENT :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	
Chapitre	Réalisé 2019
001, Solde exécution investissement reporté	
1068 - Reversement excédent Budget Asst CAC	237 783.96
13 Subventions d'investissement	137 556.07
16, Remboursement d'emprunts	423 978.64
20, Immobilisations incorporelles	25 746.00
204, Subventions d'équipement versées	0.00
21, Immobilisations corporelles	395 201.41
23 Immobilisations en cours	203 722.09
26- Participation et créances rattachées	4 473.00
040 - Opération ordres (travaux en régie)	12 028.64
041- Opérations patrimoniales	
TOTAL	1 440 489.81

Pour Mémoire 2018 :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	
Chapitre	réalisé 2018
001, Solde exécution investissement reporté	
1068 - Reversement excédent Budget Eu 2017	157 274.21
13 Subventions d'investissement	
16, Remboursement d'emprunts	396 625.25
20, Immobilisations incorporelles	
204, Subventions d'équipement versées	3 000.00
21, Immobilisations corporelles	701 806.04
23 Immobilisations en cours	97 773.23
26- Participation et créances rattachées	4 473.00
040 - Opération ordres (travaux en régie)	458.00
041- Opérations patrimoniales	33 595.12
TOTAL	1 395 004.85

(chapitre 21 – 2018 : 304 000€ acquisition terrain des grèves)

DEPENSES 2019 : 1 440 489.81€

Comptes		VOTE 2019	REALISE 2019
DEPENSES INVESTISSEMENT 2019			
001	Déficit antérieur reporté	318 309.86	
1068	reversement excédent budget EU	237 783.98	237 783.96
1328		137 556.07	137 556.07
16		450 760.76	423 978.64
2031-500	MO Bd Maritime	35 590.00	22 746.00
2031	Etude restauration généralisée Eglise	24 000.00	
2031	Divers	10 000.00	
	MO SNSM		3 000.00
TOTAL 2031		69 590.00	25 746.00
204182	Effacement réseaux SDEM	12 000.00	
20422	Effacement réseaux Orange	6 000.00	
TOTAL 204		18 000.00	
Chapitre 21		0.00	
2111	Acquisitions	20 000.00	
2128	Autre Aménagement terrains (réfection partielle clôture tennis)	4 312.00	4 311.18
21311	Archives sous sol Mairie	15 000.00	
21312	Ecole Mise en place d'un PPMS Filaire	14 900.00	6 240.00
21312	Remplacement 4 menuiseries	8 110.00	7 076.88
21312	Matériel ddé par directrice vidéo, siège	4 000.00	
21318	Menuiseries C. Accueil 2ème tranche	25 200.00	
21318	Centre E. Godey Prises chambres	5 000.00	
21318	Centre E. Godey Application Isolation	7 000.00	
21318	Centre E. Godey et Salle Douits Chgt Ch	32 890.00	
21318	Vieille Eglise - Réfection Joints	4 900.00	
21318	Réfection sanitaires Potinière	4 500.00	
21318	Chaudière La Poste	1 085.90	1 085.90
21318	Régularisation inventaire La Poste	245 215.05	245 215.05
21316	Columbariums Ct (2018) et B(2019)	9 147.96	4 347.96
21316	Banc jardin souvenir	1 840.00	1 838.59
21316	Engazonnement Cimetière Carteret	3 500.00	1 911.70
2135	Manifs Armoire Electrique	1 500.00	2 902.80
2135	Sanitaires automatiques Place Mairie	37 300.00	
2135	Divers	15 000.00	
2145	Enrochement 50m² Digue drouet	14 940.00	
2152	Gabions (580) et mobilier urbain 10200	11 000.00	
21538	Autres réseaux effacement réseaux	10 000.00	
2156	Matériel de secours	1 000.00	
2158	Matériel ou outillage technique	3 000.00	6 148.80
2158	Divers (stèle)	2 000.00	4 407.12
21578	Matériel de voirie	5 000.00	
2182	Matériel roulant Balayeuse	72 000.00	71 880.00
2182	Bras et coffre cabine IVECO		6 000.00
2182	tondeuse	550.00	
2182	Porteur	27 000.00	23 460.00
2183	Matériel Bureau et Informatique	9 098.00	3 565.04
2188	Matériel autre que technique	0.00	
	jeux (à côté skate park) et parking havr	25 000.00	
	Divers pour écoles, sports;..	10 000.00	4 810.39
TOTAL 21		650 988.91	395 201.41

2313	Travaux accessibilité	10 000.00	
2313	Divers	10 000.00	
2313-420	Accessibilité Eglise	10 000.00	
2313-151	Chapelle Saint Louis	2 947.20	2 947.20
2313-151	Chapelle Saint Louis	25 000.00	1 094.40
2313-310	Local SNSM	50 000.00	
TOTAL 2313		107 947.20	4 041.60
2315-095	Relamping 2ème tranche	23 000.00	22 608.22
2315-095	Divers	15 000.00	
2315-095	Eiffage Chemin des planquettes	10 059.84	10 059.84
2315-095	Eclairage Passage Piéton Av. Républiqu	10 520.00	
2315-128	Parking Rue P Coubertin+salle sports	18 847.00	25 960.83
	Rue du Bas Hamet	22 330.00	22 244.32
	Rue du Bocage	43 000.00	
	Rue Léon Barette - première tranche	10 750.00	12 973.38
	Rue Léon Barette - 2ème tranche	14 700.00	14 115.30
	révisions		15 207.79
	Soutènement parking dessous le bourg	99 175.00	
2315-128	Aménagement Parking déporté Valnot	95 529.13	
2315-500	Aménagement Bd Maritime	1 020 000.00	76 510.81
2315-510	Aménagement parking du havre	18 839.28	
TOTAL 2315		1 401 750.25	199 680.49
040/2313	Travaux en Régie	15 000.00	12 028.64
261	Participation SPL TOURISME	4 473.00	4 473.00
041/2145	Enrochements (intégration études déf	68 907.90	
041/21318	Intégration études diverse ateliers, ské	24 998.70	
041/21311	Intégration études Mairie	5 980.00	
041/21532	Intégration frais insertion château eau	890.34	
041	Opération patrimoniales TOTAL	100 776.94	
TOTAUX DEPENSES INVESTISSEMENT 2019		3 512 936.97	1 440 489.81

RECETTES D'INVESTISSEMENT :

RECETTES D'INVESTISSEMENT	
Chapitre	Réalisé 2019
001 - Excédent antérieur reporté	
021, Virement de la section de fonctionnement	
024, Produits des cessions	
040, Opérations d'ordre en section	38 930.30
041- Opérations patrimoniales	
10, Dotations Fonds divers réserves	376 295.80
13 Subventions d'investissement	122 699.25
16, Emprunt et dettes assimilées	
21 - Immobilisation corporelles (régularisation inventai	245 215.05
23 - Immobilisation en cours	
TOTAL	783 140.40

Pour mémoire en 2018 : 1 817 038.73€ - réserves : 874 231.30 – emprunt de 350 000€ - subventions 338 099.71€.

RECETTES D'INVESTISSEMENT	
Chapitre	réalisé 2018
001 - Excédent antérieur reporté	
021, Virement de la section de fonctionnement	
024, Produits des cessions	
040, Opérations d'ordre en section	29 718.00
041- Opérations patrimoniales	33 595.12
10, Dotations Fonds divers réserves	1 065 625.90
13 Subventions d'investissement	338 099.71
16, Emprunt et dettes assimilées	350 000.00
21 - Immobilisation corporelles (régularisation inventaire)	
23 - Immobilisation en cours	
TOTAL	1 817 038.73

RECETTES INVESTISSEMENT 2019			
10222	FCTVA 2018	126 000.00	73 702.00
10223	Taxe d'aménagement	40 000.00	47 778.14
1068	Réserves	254 815.66	254 815.66
10251	Dons et legs en capital (amis de la chap)	20 000.00	
	TOTAL Chapitre 10	440 815.66	376 295.80
13	Réserve parlementaire Skate Park	4 000.00	
	Leader Skate Park	40 000.00	
	Subvention Etude restauration général	12 000.00	
	Subvention Etude restauration général	3 000.00	
	DETR 2ème tranche Menuiseries CEG	8 234.20	
	DETR 2ème tranche relamping	7 921.90	
	Fonds de concours EP (SDEM)	6 747.66	
	Subvention EDF Grand Chantier	40 000.00	19 646.94
	Subvention CPS Bd Maritime (CD50)	310 855.00	
	Subvention CPS Skate Park (CD 50)	77 032.00	85 506.00
	Subvention CPS MAM (CD5)	16 827.00	
	Subvention CAF (MAM)	8 000.00	9 871.00
	Subvention Région Bd Maritime	255 000.00	
	DETR Mairie	4 917.15	
	FSIL Chemin des planquettes		7 675.31
	DETR Boulevard Maritime	122 000.00	
	TOTAL Chapitre 13	916 534.91	122 699.25
24	Produit des cessions	218 600.00	
		0.00	
21311	Régularisation inventaire La Poste	245 215.05	245 215.05
040	Dotations aux amortissements	38 930.30	38 930.30
041-2031	Intégration des frais d'études	99 886.60	
041-2033	Intégration des frais d'insertion	890.34	
	041 Compte 2031 recettes intégration frais	100 776.94	
16	Emprunt		
021	Virement de la section de fonct.	1 318 168.04	
	TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	3 279 040.90	783 140.40

Chapitre 040 : opération d'ordre entre sections : plus-values, Sortie de biens, effacement réseaux, amortissements...

RESULTATS CA 2019 COMMUNE :

	CA 2017	CA 2018	CA 2019	
SECTION DE FONCTIONNEMENT				
Dépenses année N	2 907 678.78	3 143 538.56	2 840 230.84	
Recettes Année N	3 710 206.89	3 579 602.10	3 919 646.51	
Résultats de l'exercice (excédent)	802 528.11	436 063.54	1 079 415.67	
Excédent reporté (N-1)	72 237.53	231 781.96	888 815.34	
Intégration excédent Budget eau (ass)	231 337.62	475 407.95		
Intégration excédent Budget PF		377.55		
Excédent de fonctionnement cumulé	1 106 103.26	1 143 631.00	1 968 231.01	
SECTION D'INVESTISSEMENT				
Dépenses année N	1 439 423.86	1 395 004.85	1 440 489.81	
Recettes Année N	1 021 610.10	1 817 038.73	783 140.40	
Résultat de l'exercice	-417 813.76	422 033.88	-657 349.41	
Résultat reporté N-1	717 588.17	-978 127.72	-318 309.86	
Intégration excédent budget eu	157 274.21	237 783.98		
Résultats définitifs (déficit cumulé)	-978 127.72	-318 309.86	-975 659.27	1
Résultats des deux sections	127 975.54	825 321.14	992 571.74	
Restes à réaliser dépenses	78 070.33	15 505.80	967 635.58	
Restes à réaliser recettes	181 876.75	79 000.00	760 454.38	
Différence des restes à réaliser	103 806.42	63 494.20	-207 181.20	
Résultat global				
Dépenses N + restes à réaliser	1 517 494.19	1 410 510.65	2 408 125.39	
Recettes N + restes à réaliser + résultats reporté	643 172.89	1 155 694.99	1 225 284.92	
Besoin de financement	-619 505.64	-254 815.66	-1 182 840.47	1068
RESULTATS DEFINITIFS				
Excédent de fonctionnement	1 106 103.26	1 143 631.00	1 968 231.01	
Besoin de financement investisseme	874 321.30	254 815.66	-1 182 840.47	
Résultat Année N	231 781.96	888 815.34	785 390.54	2

Avec le transfert du Service Portuaire, il convient d'intégrer les résultats du Budget portuaire aux résultats du budget communal
 Le compte administratif 2019 se présente donc ainsi :

I SECTION DE FONCTIONNEMENT					
Dépenses					2 840 230.84
Recettes (+ Excédent N-1)					4 808 461.85
Résultat : Excédent			E		1 968 231.01
Intégration Résultats Budget Port					183 957.23
RESULTAT					2 152 188.24
II SECTION D'INVESTISSEMENT					
Dépenses réalisées + déficit n-1			A		1 758 799.67
Recettes réalisées (+déficit N-1)			B		783 140.40
Résultat d'exécution :			F		-975 659.27
Intégration Résultats Budget Port					-35 021.30
TOTAL					-1 010 680.57
Reste à réaliser Dépenses			C		967 635.58
Reste à réaliser Recettes			D		760 454.38
Résultat des restes :					-207 181.20
Résultat global Dépenses			A+C		2 761 456.55
Résultat global Recettes			B+D		1 543 594.78
Déficit					-1 217 861.77
Le compte administratif présente donc le résultat suivant :					
Section de fonctionnement : Excédent					2 152 188.24
Section d'investissement Déficit					-1 217 861.77
Le résultat net de l'exercice 2019 est donc égal à					934 326.47

Montants à reprendre au Budget Primitif 2020 :

Déficit investissement (dépense) : 1 010 680.57€ (article 001)

Besoin de financement (réserves) : 1 217 861.77€ (article 1068 Recette investissement)

Excédent de fonctionnement : 934 326.47 € (article 002 : Recette Fonctionnement)

Commentaires :

Il faut rappeler l'incidence du montant de la dette en capital sur le budget et plus particulièrement sur la section de fonctionnement pour le calcul de la capacité d'autofinancement.

L'épargne Brute, appelée aussi **Capacité d'autofinancement** (CAF) correspondant à la différence entre les recettes réelles et les dépenses réelles de fonctionnement. Cet excédent permet à une collectivité de :

- Faire face au remboursement de la dette en capital
- Financer tout ou partie de ses investissements.

C'est un outil de « pilotage » incontournable des budgets locaux qui permet donc

- D'identifier l'aisance de la section de fonctionnement
- De déterminer la capacité à investir de la collectivité.

L'épargne de gestion courante correspond l'épargne brute diminuée du remboursement des intérêts de la dette.

L'Épargne nette correspond à l'épargne de gestion après déduction de l'annuité de dette

En 2019	
Dépenses réelles de fonctionnement :	2 801 300.54
Recettes réelles de fonctionnement :	3 907 617.87
Epargne Brute :	1 106 317.33
Remboursement des intérêts de la dette :	66 187.55
Epargne de gestion courante	1 040 129.78
Remboursement du Capital des Emprunts	423 978.64
Epargne nette	616 151.14

Remarque : le remboursement du Capital est plus élevé en 2019 en raison de la régularisation des écritures des subventions EDF Grand Chantier depuis 2013 qui ont permis un remboursement anticipé du capital d'environ 130 000€ (ainsi que le remboursement de l'emprunt du Pôle Nautique)

Pour mémoire : En 2018

Dépenses réelles de fonctionnement :	3 113 820.56
Recettes réelles de fonctionnement :	3 579 144.10
Epargne Brute :	465 323.54
Remboursement des intérêts de la dette :	72 284.65
Epargne de gestion courante	393 038.39
Remboursement du Capital des Emprunts :	396 625.25
Epargne nette :	- 3 586.36

Pour information : Annuités (intérêts et capital) au 31 Décembre :

Année	Budget communal	Budget Annexe Port	Total
2012	447 451.10	84 685.92	549 454.13
2013	426 373,16	80 938.59	521 492.83
2014	463 888.23	96 301.56	576 621.01
2015	772 743.00	90 159.60	849 775.55
2016	406 610.00	95 602.98	579 891.76
2017	461 390.73	89 713.56	569 670.62
2018	468 909.90	93 309.19	562 219.09
2019	490 166.19	64 334.56	554 500.75

Capital restant dû au 31/12/2019

Capital restant du au 31 Décembre	2014	2015	2016	2017	2018	2019
COMMUNE	3 618 507.18	3 332 585.14	2 998 367.34	3 004 809.47	2 633 111.63	2 187 507.74
SERVICE DU PORT	478 109.38	501 315.93	419 732.34	409 732.34	334 201.92	186 525.59
TOTAL	4 096 616.56	3 833 901.07	3 418 099.68	3 414 541.81	2 967 313.55	2 374 033.33

Budget annexe – SERVICE PORTUAIRE 2019

Le Compte Administratif 2019 - Service du Port :

Présentation générale

Budget portuaire		
Réalisé		2019
Section de fonctionnement		Réalisé 2019
Dépenses		559 073.35
Recettes		676 447.77
Résultats de l'année		117 374.42
Section d'investissement		
Dépenses		103 810.87
Recettes		139 061.52
Résultats de l'année		35 250.65
Résultats globaux des deux sections		152 625.07

Dépenses de Fonctionnement :

Fonctionnement		
	Propositions 2019	Réalisé 2019
Fonctionnement -Dépenses :		
011 - Charges à caractère général	317 375.00	302535.51
012 - Charges de Personnel	193 972.00	191296.92
042 - Dotations aux amortissements	57 667.37	57667.37
65 - Autres charges de gestion courante	31 100.00	1882.07
66- Intérêts des emprunts	5 587.77	3596.36
67 - Charges exceptionnelles	2 500.00	2095.12
023 Autofinancement	153 299.67	
TOTAL	761 501.81	559 073.35

Chapitre 11

Le chapitre 11 correspond aux dépenses nécessaires au fonctionnement du service portuaire :

Eau et électricité : 53 157.07€

Fournitures entretien et petit équipement : 20 194.26€ (achat de matériel pour les travaux de la gare maritime, analyses eau, produits entretien, vêtements ...)

Carburant : 1134 €

Assurances : 21 508€

Dragages : 44 500€

Bons de commandes	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
					procédure urgence					
Banc de sable m3	12 000M3	15000m3	12365m3	12376m3	7 000m3??	18000 m3	13830 m3 + 7 550m3 en novembre	6805(enrochements) + 7 008	2600(pour enrochements) et 2300 : soit 4900m3	12000
Bourrelet devant porte en m3	9 000M3	7 500m3		5000m3		6240m3	6630 m3	12000 m3	7000 m3	4000m3
Chenal au niveau cale ventrillon	3 000M3									
Derrière la balise verte / comblement algues							3210 m3 déposé	osé font parti des 7008)	500m3 (font partie des 2300)	500m3 (font partie des 12000)
Coût HT	70 660.00	73 029	32 088.00 €	46 774.93 €	45 210.00 €	52 384.00 €	50 393.30 €	74 150 €	79060	44500

Entretien et réparations : 20 358.44€ : dont :

Entretien des espaces verts : 12 800€

Remplacement des robinetteries (à la place des jetons) : 3 460€

Mise en place d'un bloc porte : 1280€.

Entretiens divers

Concession portuaire : 27 500€

Honoraires : 8 948€ : Cabinet expert-comptable (5900€) et levés topo Savelli : 3048€

Taxes foncières et CFE : 39 827€

Et, comme pour la commune : 22 500€ ASTRE (précédemment réglés sur le chapitre personnel)

Chapitre 12 : Dépenses de personnel :

191 296.92€ (Salaire de Jean-Marc HEBERT jusqu'au 30 Juin)

Chapitre 042 : Amortissements

Chapitre 65 : Admissions en non valeur : 1879.46€

Chapitre 66 : remboursement des intérêts d'emprunt. 3 596.36€

Chapitre 67 :

2 095.12€ : titres annulés

Recettes de Fonctionnement

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
002- Résultat d'exploitation reporté	66582.81	
13- Atténuation de charges		356.14
042 - Opérations d'ordre	33869	18869
70- Vente de produits, prestations	650000	654279.14
75 - Autres produits de gestion courante	500	1.62
77 - Produits exceptionnels	10550	2941.87
TOTAL	761 501.81	676 447.77

Chapitre 013 :

Remboursement par l'assurance des congés maladie du personnel

Chapitre 042 : amortissements :

Chapitre 70 : Locations des anneaux et visiteurs bassin ... : 654 279.14€

Chapitre 77 : dégrèvement d'impôts : 2941.87€ (un dégrèvement supplémentaire est prévu en 2020 (rappel 2019))

Dépenses d'Investissement :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Propositions 2019	réalisé 2019
001- Solde reporté (déficit)	70 271.95	
040 - Opérations d'ordre entre sections	33 869.00	18869
041- Opérations patrimoniales		
16 Emprunts et dettes assimilés	64 600.00	60738.2
20 Immobilisations incorporelles	2 000.00	
21 Immobilisations corporelles	119 122.00	21906.8
23 Immobilisations en cours	18 000.00	2296.87
TOTAL	307 862.95	103 810.87

CHAPITRE 040 : Amortissement**CHAPITRE 16 : Remboursement du Capital des emprunts**

Chapitre 21 : 21 906.80€ Acquisition d'un véhicule : 9 575€ et achat de bancs pour 2173€, le reste correspond aux travaux de mise aux normes de la Gare maritime.

Chapitre 23 : Travaux à la gare maritime

Recettes d'investissement :

RECETTES D'INVESTISSEMENT	Propositions 2019	
001, Excédent antérieur reporté		
021 - virement de la section de fonct.	153 299.67	
040 - Opérations d'ordre entre sections	57 667.37	57667.37
041- Opérations patrimoniales		
10 Dotations, fonds divers, réserves	81 394.15	81394.15
23 - Immobilisations en cours		
13 Subventions d'investissement		
16 Emprunt en euros	15 501.76	
TOTAL	307 862.95	139 061.52

RESULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019 :**I SECTION DE FONCTIONNEMENT**

Dépenses		559 073.35
Recettes (+ Excédent N-1)		<u>743 030.58</u>
Résultat : Excédent	E	183 957.23

II SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses réalisées + déficit N-1	A	174 082.82
Recettes réalisées	B	<u>139 061.52</u>
Résultat d'exécution :	F	-35 021.30

TOTAL

Reste à réaliser Dépenses	C	
Reste à réaliser Recettes	D	<u>0.00</u>
Résultat des restes :		

Résultat global Dépenses	A+C	174 082.82
Résultat global Recettes	B+D	<u>139 061.52</u>
Déficit		-35 021.30

Le compte administratif présente donc le résultat suivant :

Section de fonctionnement : Excédent		183 957.23
Section d'investissement :		
Déficit	Déficit	<u>-35 021.30</u>

Le résultat net de l'exercice 2019 est donc égal à 148 935.93

PREPARATION BUDGET COMMUNAL 2020:

Le Budget Communal :

Rappel des montants du Compte Administratif à reprendre au Budget primitif 2020 :

Section de Fonctionnement – recettes : excédent antérieur reporté : 934 326.47€ chapitre 002.
 Section d'investissement : Dépenses : Déficit antérieur reporté : 1 010 680.57 € (chapitre 001)
 Section d'investissement : Recettes : Réserves (prélèvement du montant du besoin de financement des investissements sur l'excédent de fonctionnement) : 1 217 861.77 € (article 1068)

Section de Fonctionnement 2019		
Resultats 2019	Déficit ou dépenses	Excédent ou recettes
		2 152 188.24
Section d'investissement 2019		
Resultats 2019	Déficit ou dépenses	Excédent ou recettes
	1 010 680.57	
Restes à réaliser	967 635.58	760 454.38
TOTAL	1 978 316.15	760 454.38
Différence	1 217 861.77	
Financement des investissements (prélèvement sur l'excédent global de fonctionnement)	1 217 861.77	
Excédent global de fonctionnement		2 152 188.24
Solde excédent de fonctionnement après prélèvement du besoin de financement des investissements		934 326.47
Ecritures Budgétaires		
Compte 002	Excédent de fonctionnement	934 326.47
Compte 1068	Réserves (recettes investissement)	1 217 861.77
Compte 001	Déficit investissement reporté	1 010 680.57

Les dépenses de Fonctionnement :

DEPENSES Section de Fonctionnement		2020
Chapitre	Propositions	
011 Charges à caractère général	1 364 053.00	
012 Charges de personnel	1 205 733.00	
65 - Autres charges de gestion courante	279 784.00	
66 Charges financières	62 000.00	
67 Charges exceptionnelles	204 161.73	
042 Opérations d'ordre entre section	38 930.00	
014 - Reversement GIR	322 600.00	
TOTAL	3 477 261.73	
023, Virement à la section d'investissement	1 348 622.19	
TOTAL GLOBAL	4 825 883.92	

Chapitre 11 :

Ci-dessous, un récapitulatif du budget « technique » qui représente une partie importante des dépenses de ce chapitre.

Compte	désignation nomenclature	Détail	SSC	social	batiments	économiques	voirie	EV	Parc Mat.	TOTAUX 2020	Réalisé 2019
60631	Produits ménagers	(produits entretien)	5 100		5 500	4 350				14 950	15 071.02
60632	Fournitures de petit équipement	(Pièces de rechanges matériels)	6 300	500	20 300	3 250	2 000	1 000	14 000	47 350	26 654.23
60633	Fourniture de voirie						10 000	500		10 500	12 823.06
60624	Autres fournitures	(produits pharmaceutiques)	550		700					1 250	1 009.89
6068	Autres fournitures	(fournitures et consommables)	6 450	0	14 550	2 600	10 500	8 100	19 400	61 600	
6068	Autres fournitures	(signalétique)					4 000			4 000	66 897.67
60636	Autres fournitures	(vêtements et EPI)	250		6 500			800		7 550	7 624.62
61522	Bâtiments	(entretien des immeubles)	13 154	0	18 750	2 500		1 000		35 404	8 472.63
615 231	Voies et réseaux	(voies et enlèvement algues...)					18 500	11 500		30 000	16 264.64
615 232	Entretien et réparations réseaux	(hydrocurage)					2 000			2 000	935.40
61 524	Bois et forêts							0		0	0.00
61551	Maintenance	Véhicules			600				2 800	3 400	2 073.88
6135	Locations et copies	Minolta + location citerne+ location camion	2 660	0	14 784	0	0	0		17 444	
6135	Locations mobilières	(citerne)	3 300			6 250				9 550	22 499.19
6132	locations		65 000		1 040		3 000		9 000	78 040	11 565.99
61558	Autres biens mobiliers	(entretien mobilier)	400	0	10 000	7 000	600	0	0	18 000	3 891.89
6156	Maintenance		15 820	100	33430	4 310	54 000		3 000	110 660	101 751.65
61521	Entretien terrain		6 000					0		6 000	0.00
611	Prestations de services	(illuminations, contrats divers, taille arbres....)	42 000	0	14380	15 060	84 780		2 050	158 270	
611		enlèvement algues, peinture au sol...		100	0			500		600	305 313.58
	TOTAL 611		42 000	100	14 380	15 060	84 780	500	2 050	158 870	
		ASTRE								205 000	
6226	Honoraires	Levés topo				9 000				9 000	
6262	Frais de télécommunication	(lignes fixes et mobiles)	6 830		19 050	1 750				27 630	27 264.70
SOUS TOTAL			173 814	700	159 584	56 070	189 380.00	23 400	50 250	858 198	630 114.04
ENERGIES											
60611	Eau Assainissement		6 685		6 400	3 450		950		17 485	19 594.30
60612	Energie	(électricité)	34 850	120	59 550	11 300		0		105 820	88 281.16
60613	Energie	(électricité abonnement Dialège)			324					324	
61621	Combustible	Fioul et gaz	10 500		6 300	25 000			300	42 100	44 716.36
			0							0	
60622	Carburants		0			250			26 500	26 750	26 377.37
SOUS TOTAL ENERGIES			52 035	120	72 574	40 000	0	950	26 800	192 479	178 969.19
	TOTAUX		225 849	820	232 158	96 070	189 380	24 350	77 050	1 050 677	809 083.23

Constat d'une hausse entre le réalisé 2019 et les propositions 2020.

Quelques explications :

Sur l'article 60612 Energies, le réalisé 2019 est de 88 281.16€ : une demande de vérification est en cours auprès d'EDF collectivités pour le budget électricité du Groupe Scolaire qui était anormalement bas par rapport aux autres années (2700€ contre 21 000€) Il est donc prévu pour 2020, une somme de 21 000€ pour le groupe scolaire, ainsi qu'une somme supplémentaire de 18 000€ pour régularisation éventuelle.

Article 60 632 : (Petit équipement) – réalisé 2019 : 26 654€ - prévisions 2020 : 47 350€ :

- 10 000€ de fourniture pour le chantier « vestiaires du Centre Technique »
- 3 000€ Matériel secours (renouvellement batteries et patchs défibrillateurs)
- 2 000€ Matériel pour réfection sanitaire PMR Potinière
- 10 000€ : Chenillette

Article 6132 : locations

- Inscription d'une somme de 65 000€ (loyer du Pôle nautique au Département qui a pris à sa charge l'emprunt pour une annuité de 65 000€ environ et la commune perçoit l'AC du même montant)

Article 61 522 : (Entretien des bâtiments) - réalisé 2019 : 8 472€ - prévisions 2020 : 35 404€

- 8 054€ : Changement de l'ensemble des luminaires de la salle de sports
- 5 000€ : Travaux en régie pour l'aménagement des archives au sous-sol de la mairie
- 10 000€ : vestiaires Centre Technique

Article 615 231 : (Voies et réseaux) – réalisé 2019 : 16 264 – prévisions 2020 : 26 500€

- 11 000€ pour la taille des arbres (tous les deux ans)

Article 61 558 (Autres biens immobiliers) – Réalisé 2019 : 3 391€ - prévisions 2020 : 18 000€

- 6 000€ : - Mise aux normes des postes transformateurs – Protection Individuelle
- 3 000€ : - Panneaux lumineux et autres installations
- 3 500€ : - Nettoyage des draps au centre accueil...

Article 6156 (Maintenance et contrats d'entretien) : - réalisé 2019 : 101 751€ - prévisions 2020 : 119 660€

- Contrats maintenance logiciels, élévateur, téléphonie, site internet, Web Cam, maintenance Eclairage Public, chaufferies, voirie, jeux.....

Article 611 (Prestations de service) : - réalisé 2019 : 305 313€ - prévisions 2020 : 363 870€

- 205 000€ ASTRE – (en 2019, la première facture de 15 000€ a été réglée sur le chapitre 012 – Personnel), ensuite la trésorerie a estimé que c'est une prestation de service, et non pas des salaires.
- 30 000€ : Restauration Scolaire (factures Prestataire Convivio)
- Tous les contrôles réglementaires (électricité, extincteurs, gaz...)
- 3 000€ : mise à jour obligatoire du Document unique
- 2 000€ : imagina
- 1 500€ : Grutage du Poste de secours de Carteret
- 4 000€ : maintenance Webcams
- 6 000€ : Contrat GESCIME (Cimetière) : procédure de reprise des tombes en état d'abandon
- 40 200€ : Illuminations de fin d'année
- 40 000€ : Groupement de commande avec le Département pour le rechargement des pages lors des opérations de dragages, dorénavant menées par la SPL...

Sont également inscrites sur ce chapitre, les dépenses liées au budget animation pour 77 400.00€, (avec une provision de 10 000€ pour évènement exceptionnel) et comprenant notamment pour cette année la participation au Tour de France Voile à hauteur de 14 000€ , le budget « fêtes et

cérémonies » (33 000€), les honoraires : 25 000€ (dont 9000€ pour les levés topographiques du Cimetière) la médiathèque (15 000€), les fournitures administratives (17 500€), les frais d'affranchissement et de télécommunication (34 530€), les assurances (26 000€)...

Budget Fêtes et cérémonies – Détail :

Libellé			budget 2019
Denrées alimentaires			1500
Fleurs cérémonies, mariages, dc			1250
Cadeaux Naissances			350
Repas des ainés(repas, boissons, animations)			5200
Feux d'artifices			18000
Boissons (divers)			2000
Noël communal et vœux du maire			3200
Divers			1500
Total			33000

Budget Animations : Détail

<u>BUDGET ANIMATION & COMMUNICATION</u>	
Libellé	budget 2020
sacem spre	1000
Print affiches Flyers animations associations	3000
ARTBC (print, cocktail...)	4700
Animations Plage et littoral	2500
Tour des ports (repas et apéro bulots)	7500
Spectacles de rue (Les Nocturnes de la Plage)	8500
Fete de la mer	800
médiathèque	700
TDF vélo / voile	14000
Expositions photos	2000
Apéro accueil tourist hebdo x8	2500
Téléthon 1 année sur 2 2018 prochain2020	2000
Communication Mairie (voir détail)	15700
Provisions complémentaire si besoin exceptionnel	12 500
Total	77400

DETAIL communication Mairie	budget 2020
Video + photos	2500
Site web	500
Communication saison été+noël(flyers)	4000
Goodies	1000
Akilux et affiches	3000
Bulletin municipaux	4500
Divers	200
TOTAL	15700

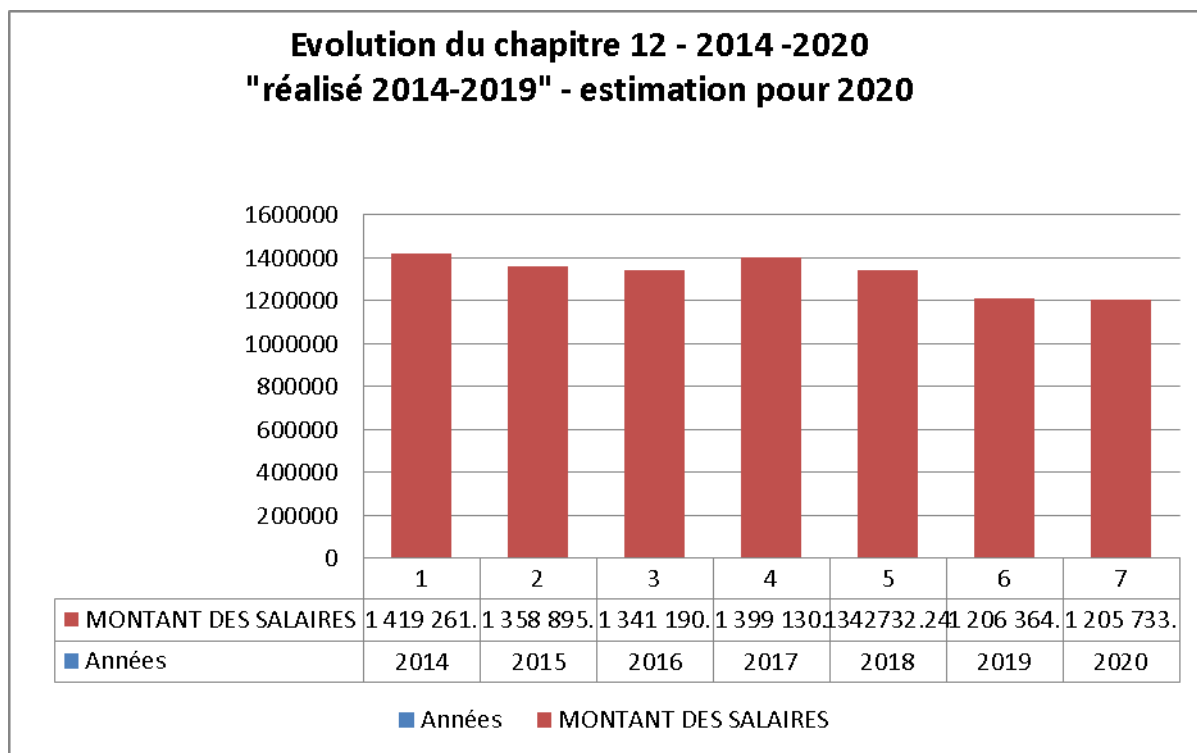
Les services techniques et administratifs sont attentifs au suivi mensuel des dépenses.

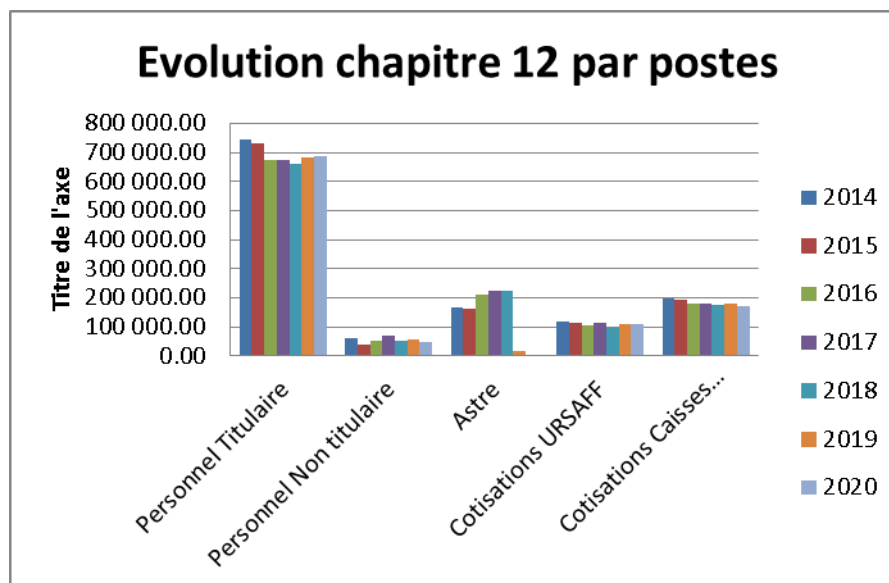
La ligne « maintenance », et prestations de services, sont de gros postes, car les contrôles réglementaires sont de plus en plus nombreux.

En 2019, le service commun Jeunesse a été créé, avec une charge restituée pour les communes au prorata du nombre d'habitants, compensée par une Attribution de Compensation. Les dépenses et les recettes étaient donc inscrites respectivement en section de fonctionnement.

En 2020, la Communauté d'Agglomération du Cotentin a saisi la Direction Générale des Finances Publiques, afin d'éviter ces écritures. Le montant des AC attribuées (qui seront étudiées dans la partie « Recettes » n'intègrent plus le service commun, et donc la dépense n'est plus inscrite. C'est certes une simplification, mais le coût réel du service n'apparaît plus dans le budget et est donc moins lisible.

Chapitre 12 : Charges de personnel :





Années	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Montant	1 419 261.86	1 358 895.20	1 341 190.44	1 399 130.53	1 342 732.24	1 206 364.93	1 205 733.00
Sans les salaires repris du service eau				1 339 964.82			
Dont :							
Personnel Titulaire	745 468.74	733 741.21	675 674.82	672 871.15	659 601.00	682 685.99	688 000.00
Personnel Non titulaire	63 174.00	38 682.07	52 956.76	71 992.20	51 859.93	56 604.19	50 000.00
Astre	168 894.33	164 429.50	209 410.76	226 403.26	226 562.17	15 880.44	15 880.44
Cotisations URSAFF	120 438.45	112 084.17	106 795.00	114 418.13	97 262.48	109 245.13	110 000.00
Cotisations Caisses retraite	198 160.15	195 500.54	179 555.39	182 476.06	177 302.00	179 223.16	170 000.00

En 2020 : le chapitre salaire est quasiment identique à l'année 2019, cependant il faut noter qu'une somme de 36 000€ est inscrite pour le règlement obligatoire des cotisations retraite des agents détachés auprès de la SPL. Cette somme est inscrite en recettes également car la SPL remboursera ces cotisations à la Commune.

D'autre part, André MARION fera valoir ses droits à la retraite le 1^{er} Mai 2020, arrivé en 2014 avec un compte épargne temps, il avait un droit à congés important et est parti le 1^{er} Février 2020, son remplaçant est embauché depuis le 28 Janvier 2020, il y a donc deux salaires versés pendant 3 mois. Il en est de même pour Madame GONANO qui fera valoir ses droits à la retraite au 1^{er} Juin 2020, avec une nouvelle embauche « Elodie Dubois » depuis le 1^{er} Janvier.

Une somme de 36 000€ est également inscrite au titre du CIA (Complément Indemnitaire Individuel) que Le Maire attribue ou non aux agents en fonction de la manière de servir.

CHAPITRE 65 : Subventions aux associations et indemnités des élus :

Indemnités Elus :

Pendant ce mandat, les indemnités n'ont pas atteint le plafond maximal et ont été baissées en cours de mandat.

De plus, depuis 2019, l'indemnité de Monsieur PINABEL n'est plus versée. Le montant 2019 était d'environ 72 000€.

Monsieur Le Maire a souhaité inscrire au Budget 2020, l'enveloppe maximale globale que les élus pourraient percevoir, afin de laisser aux futurs élus le plus large choix possible pour voter les indemnités d'élus. Soit 115 980.00€

La loi d'engagement et de proximité promulguée le 27/12/2020 a augmenté les taux d'indemnités pour les élus en 2019. (de 43% à 51.6% pour le Maire et de 16.5% à 19.8% pour les Adjoints).

Pour les subventions : 116 650€ sont budgétisés.

Comme l'an passé, sont inscrites les subventions restituées (anciennement versées par la Communauté de Communes de la Côte des Isles, et dont la Communauté verse une attribution de compensation) sont inscrites sur ce chapitre à hauteur de 27 656€.

Les participations au Festival de la Gliss, à la Carteret Auto Rétro... initialement inscrites sur le budget animations, sont transférées sur le budget associations.

Une somme de 5 000€ est inscrite pour un éventuel Festival de Cinéma.

Le festival de Jazz n'a pas fait connaître sa position pour une éventuelle édition 2020. Aucune somme n'est inscrite en subvention.

CHAPITRE 66 : Charges financières :

Les charges financières sont en baisse. Des annuités sont échues et peu d'emprunts ont été réalisés sous ce mandat.

Ce chapitre comprend également les ICNE (Intérêts courus non échus). La dépense est obligatoire et la régularisation se fait en fin d'année.

CHAPITRE 67 : Charges exceptionnelles : 7 800€

Titres annulés, intérêts moratoires...

Et règlement du solde des congés des agents du port à la SPL (6500€)

Reversement à la CAC des sommes reversées par le SDEAU à la commune relatives au solde des comptes au 31.12.2018 : 196 361.73€ (cette somme doit « transiter » par le budget communal. La même somme est inscrite en recettes.

CHAPITRE 042 : Opérations d'ordre entre sections :

Il s'agit des amortissements du compte 204 – participations aux organismes extérieurs :

Les effacements de réseaux (SDEM et F. TELECOM) et également les participations versées au Conseil Départemental pour les travaux de réfection du quai d'armement (initialement prévus sur le budget portuaire), ainsi qu'à la communauté d'agglomération (pôle de proximité), pour la participation à la cale du Pôle Nautique, et pour la participation au Conseil Départemental pour l'aménagement des bandes cyclables.

Depuis 2019, une régularisation sur les dépenses concernant les études qui ne sont pas suivies de travaux a été effectuée et ces sommes doivent être amorties (10 584.27)

CHAPITRE 014 : Reversement et restitution sur impôts et taxes : 322 600€

FNGIR (Fonds Nationale de Garantie Individuelles des ressources) : 297 600.00€ (une échéance en plus – non réglée en 2019)

Ainsi que le FPRCI (Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales) : 25 000€

POUR MEMOIRE :

LES FONDS NATIONAUX DE GARANTIE INDIVIDUELLE DES RESSOURCES (FNGIR)

Depuis 2011 chaque collectivité territoriale, prise individuellement, a vu ses pertes de recettes compensées à travers la création d'un fonds national de garantie individuelle des ressources (FNGIR), dont la mission est de compenser les conséquences financières de la réforme de la fiscalité locale. Ce mécanisme de compensation «a neutralisé » en 2011 les impacts de la réforme : les territoires qui disposaient de ressources fiscales supplémentaires par rapport à la situation ex ante ont été écrêtés à due concurrence au profit de ceux dont les produits fiscaux étaient inférieurs à leur ancienne taxe professionnelle.

Autrement dit, les ressources fiscales des collectivités territoriales et des EPCI à fiscalité propre sont depuis 2011, diminuées d'un prélèvement au profit de ces fonds ou augmentées d'un reversement des ressources de ces même fonds, chaque année.

CHAPITRE 023 : Virement à section d'investissement. : 1 348 622. 19€

Ce chapitre permet d'équilibrer le budget par l'inscription du montant correspondant à la différence entre les recettes et les dépenses et qui sera versée en recette sur la section d'investissement.

Il faut rappeler que cette somme doit à minima couvrir le remboursement de la dette en capital. Le budget 2020 présente un autofinancement confortable qui permettra de réaliser certains investissements sans recourir à l'emprunt –

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT :

RECETTES Section de Fonctionnement	2020
Chapitre	Propositions
002, Excédent antérieur reporté	934 326.47
013, Atténuation de charges	20 000.00
70 Produits des services	67 300.00
73, Impôts et Taxes	2 430 235.00
74, Dotations et participations	910 537.00
75, Autres produits de gestion courante	183 500.00
76, Produits financiers	19 923.72
77 produits exceptionnels	240 061.73
042 Opérations d'ordre entre section	20 000.00
TOTAL	4 825 883.92

Elles sont constituées pour la plus grande partie du produit des services, des impôts et des dotations et participations et de l'excédent antérieur reporté qui intègre cette année, l'excédent antérieur du budget portuaire.

CHAPITRE 13 : Remboursement d'une partie des salaires des agents en maladie.

20 000€ - En 2020, deux agents des écoles sont en arrêt depuis quelques mois pour des opérations. Les assurances remboursent également les temps partiels thérapeutiques.

CHAPITRE 70 : Produits des services :

67 300€ Produits des régies, concessions dans les cimetières, redevances cabines de bains, restauration scolaire, fermages,

CHAPITRE 73 : Impôts et taxes :

2 430 235€

Il n'est pas envisagé de hausse des taux d'impositions.

Les montants inscrits sont identiques à ceux perçus en 2019, car nous n'avons reçu aucun élément de la DGFIP relatif aux bases et compensations .

Sur le site de l'AMF, les bases des résidences principales devraient être revalorisées à hauteur de 0.9% et les résidences secondaires à hauteur de 1.2%.

Nous avons été prudents et n'avons inscrit que les montants perçus en 2019.

Les modalités concernant la suppression de la Taxe d'habitation à terme pour l'ensemble des contribuables ne sont pas encore clairement définies.

Une note de l'AMF précise :


« À compter de 2021, les communes percevront la part départementale de TFPB (14,2 Md€ en 2018) en remplacement de leur perte de TH sur la résidence principale (15 Md€ en 2018). 4 Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité 41 quai d'Orsay / 75343 Paris cedex 07 / tél. 01 44 18 14 14 / fax 01 44 18 14 15 / www.amf.asso.fr Il faut toutefois préciser que le produit de TF départementale qui sera transféré aux communes sera établi en fonction des bases et des taux départementaux de taxe foncière en 2020 qui sont inconnus au moment de la rédaction de cette note. En effet, si le taux de revalorisation, au titre de 2020, des bases « ménages » de TFPB (1,2%) est d'ores et déjà connu, tel n'est pas le cas concernant notamment l'évolution physique des bases de TFPB et des taux de TFPB 2020 votés par les départements. »

Rappel état 1259 2019 :

COMMUNE : 031 BARNEVILLE CARTERET

ARRONDISSEMENT : 50 CHERBOURG-EN-COTENTIN

TRESORERIE SPL : TRESORERIE LES PIEUX

 LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

N° 1259 COM (1)
TAUX FDL 2019

ETAT DE NOTIFICATION DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2019

I - RESSOURCES FISCALES A TAUX CONSTANTS

	Bases d'imposition effectives 2018 (1)	Taux d'imposition communaux de 2018 (2)	Taux d'imposition plafonnés 2019 (3)	Bases d'imposition prévisionnelles 2019 (4)	Produits à taux constants (col. 4 x col. 2 ou col. 3) (5)
Taxe d'habitation.....	6 878 122	8,09	>>>	7 114 000	575 523
Taxe foncière (bâti).....	4 497 363	21,64	>>>	4 635 000	1 003 014
Taxe foncière (non bâti).....	93 844	20,12	>>>	95 200	19 154
CFE.....			>>>		0
Bases de taxe d'habitation relatives aux logements vacants : (6)		>>>			
Bases de taxe d'habitation sur les résidences secondaires : (7)		>>>			
Total :					1 597 691

II - DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

1. PRODUIT DES TAXES DIRECTES LOCALES ATTENDU POUR 2019 (8)

Produit nécessaire à l'équilibre du budget (9) - Total allocations compensatrices (10) = Produit taxe additionnelle FNB (11) - Produit des IFER (12) - Produit de la CVAE (13) + Versement GIR (14) + Prélèvement GIR (15) = TASCOM (16) + DCRTP (17) + Produit attendu de la fiscalité directe locale (à reporter colonne 7) (18) + Produit attendu de la majoration TH des résidences secondaires (19)

50 045 - 274 680 =

2. CALCUL DES TAUX 2019 PAR APPLICATION DE LA VARIATION PROPORTIONNELLE

Si l'un des taux de référence (col.5) excède le plafond inscrit col.3 (ou, à défaut, col.15 page 2) une variation d'alignement des taux doit obligatoirement être votée.


	Taux de référence de 2018 (col.2 ou 3) (5)	COEFFICIENT DE VARIATION PROPORTIONNELLE (10)	Taux de référence 2019 (col.5 x col.8) (9)	3. TAUX VOTES (12)	Bases d'imposition prévisionnelles 2019 (11)	Produit correspondant (col.10 x col.11) (12)
Taxe d'habitation.....	8,09	Produit attendu (7)			7 114 000	
Taxe foncière (bâti).....	21,64				4 635 000	
Taxe foncière (non bâti).....	20,12	1 597 691			95 200	
CFE.....	>>>	Produit à taux constants (6)				
La diminution sans lien des taux a-t-elle été décidée en 2019 ? (indiquer OUI/NON dans la cellule ci-contre) :						Produit fiscal attendu

A SAINT-LO Le préfet, A le

Le DIRECTEUR DEP. DES FINANCES PUBLIQUES le Le maire,

MME DANIELLE ROGER

le 07 MARS 2019

 MINISTÈRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS

FEUILLET A RETOURNER AUX SERVICES PREFECTORAUX EN TROIS EXEMPLAIRES, ACCOMPAGNÉ DE LA DÉLIBÉRATION DE VOTE DES TAUX

1 – TAXES PRINCIPALES (dans les rôles généraux de 2019)

Taxe d'habitation (TH) :	Taux	Base	Produit	Lissage
- Commune.....	8,09	7 066 104	571 648	>>> 0
- Majoration résidences secondaires.....	>>>	>>>		>>>
- Syndicat.....				
- EPCI.....	12,50	7 064 255	883 032	0
Dont TOTAL PRODUIT			1 454 680	
Taxe d'habitation locaux vacants (THLV) :				>>>
- Commune.....				>>>
- Syndicat.....				>>>
- EPCI.....				>>>
TOTAL PRODUIT				
Taxe sur le Foncier Bâti (TFPB) :				
- Commune.....	21,64	4 639 240	1 004 450	518
- Syndicat.....				
- EPCI.....	3,10	4 622 688	143 303	0
- Département.....	21,42	4 742 176	1 001 711	-14 063
TOTAL PRODUIT			2 149 464	
Taxe sur le Foncier Non Bâti (TFPNB) :				
- Commune.....	20,12	95 082	19 130	>>>
- Syndicat.....				>>>
- EPCI.....	10,98	95 082	10 440	>>>
TOTAL PRODUIT			29 570	
Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) :				
- Commune.....				
- Syndicat.....				
- EPCI (additionnelle / unique).....	21,78	594 444	131 591	2 121
(fiscalité de zone).....	21,31	16 995	2 796	-826
(fiscalité éolienne).....				
TOTAL PRODUIT			134 387	
Taxe additionnelle spéciale annuelle Ile-de-France :				
- Taxe foncière bâtie.....	>>>	>>>	>>>	>>>
- Cotisation foncière entreprises.....	>>>	>>>	>>>	>>>
GEMAPI :				
- Taxe foncière bâtie.....				>>>
- Taxe foncière non bâtie.....				>>>
- Taxe d'habitation.....				>>>
- Cotisation foncière entreprises.....				>>>

Taxe additionnelle au foncier non bâti	Taux	Base	Produit
	40,08	45 887	18 392
Perçue au profit de :	EPCI		

II – DCRTP / GIR CONCERNANT LA COMMUNE

Dotation de compensation de la réforme de la taxe prof. (DCRTP).....	
Garantie individuelle de ressources (GIR).....	-274 680

III – TAXES ANNEXES

Taux pour frais de chambre	6,45
D'agriculture.....	2,57
De chambre de commerce et d'industrie.....	132
De chambre de métiers et de l'artisanat :	3,89
- Droits fixes.....	
- Droit additionnel.....	
Taxe spéciale d'équipement additionnelle à la	
Taxe d'habitation.....	0,08180
Taxe foncière bâtie.....	0,12300
Taxe foncière non bâtie.....	0,18500
Cotisation foncière des entreprises.....	0,37800
Cotisation caisse assurance accident agricole	
Droit proportionnel.....	
Taxe sur les pylônes.....	

A SAINT-LO Le 16/12/19
LE DIRECTEUR DEPARTEMENTAL DES FINANCES PUBLIQUES
MME DANIELLE ROGER

Pour extrait conforme aux rôles de 2019

IV – COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTÉE DES ENTREPRISES (CVAE)

	Commune	EPCI	Département	Région
Due		30 818	27 333	58 158
Dégravée		78 383	69 506	147 891
Exonérée compensée		412	365	777
Exonérée non compensée				

VII – TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGÈRES (TEOM)

	Plein	Réduit A	Réduit B	Réduit C	Réduit D
Taux					
Base					
Produit					
Perçue au profit de :					

V – IMPOSITION FORFAITAIRE SUR LES ENTREPRISES DE RESEAUX (IFER)

	Commune	EPCI	Département	Région
Eolienne				>>>
Hydrolienne				>>>
Photovoltaïque				>>>
Hydraulique				>>>
Transformateur			>>>	>>>
Station radio		15 395	7 698	>>>
Centrales élec.				>>>
Gaz+Hydrocar				>>>
Prod chimiques				>>>
Répartiteur	>>>	>>>	>>>	>>>

VIII – SYNTHÈSE

ND : information non disponible au niveau communal

	Communes	Syndicat(S)	EPCI	Département	Région
TH/THLV	571 648		883 032	>>>	>>>
TFPB	1 004 450		143 303	1 001 711	>>>
TFPNB	19 130		10 440	>>>	>>>
TAFNB		>>>	18 392	>>>	>>>
CFE			134 387	>>>	>>>
DCRTP		>>>		ND	ND
GIR	-274 680	>>>	-169 957	ND	ND
CVAE		>>>	109 613	97 204	206 826
IFER		>>>	15 395	7 698	ND
TEOM					>>>
TIEOM				>>>	>>>
TASCOM		>>>	74 768	>>>	>>>
TASARIF	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>
PYLONE	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>
GEMAPI	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>
TOTAL	1 320 548		1 219 373	1 106 613	206 826

VI – TAXE SUR LES SURFACES COMMERCIALES (TASCOM)

	Commune	EPCI
Coefficient		1,05
Produit net		74 768

Les taxes additionnelles aux droits de mutation sont également inscrites sur ce chapitre à hauteur de 200 000€ (263 371.11€ perçus en 2019). Elles sont difficiles à évaluer, leur montant varie en fonction du marché de l'immobilier.

Les droits de place des marchés forains sont inscrits pour une somme de 23 000€. Les marchés saisonniers sont importants et amènent un grand nombre de commerçants non sédentaires.

Les attributions de compensation de la CAC sont inscrites à hauteur de 508 195€, selon estimation transmise par leurs services.

Pour mémoire, AC 2019 :



2376-23.12.19

Le Président de la Communauté d'Agglomération du Cotentin

à

Mairie de BARNEVILLE-CARTERET
Monsieur Pierre GEHANNE
Maire
1, place de la Mairie
50270 BARNEVILLE-CARTERET

Cherbourg-en-Cotentin, le 16 décembre 2019

POLE FINANCES

Direction de l'analyse et de la gestion financières

Affaire suivie par Frédéric DUBOST

Tél : 02 50 70 11 40

Courriel : gp-dir-agf@cherbourg.fr

OBJET : Notification de l'attribution de compensation (AC) définitive pour 2019

Monsieur le Maire,

Suite à la séance du conseil communautaire du 12 décembre 2019, j'ai l'honneur de vous transmettre ci-dessous les montants d'AC définitifs qui concernent votre commune :

AC pérenne en fonctionnement 2018	418 332 €
+ AC transferts de charges 2019	329 263 €
+ Corrections piscines scolaires (non pérenne)	0 €
= AC de droit commun en fonctionnement 2019	747 596 €
+ services faits commune (non pérenne)	0 €
+ services faits services communs (non pérenne)	4 111 €
= AC libre en fonctionnement 2019	751 707 €
+ facturation convention service commun « Pôle de proximité »	-220 849 €
+ facturation convention autres services communs (dont ADS)	-25 267 €
= AC BUDGETAIRE EN FONCTIONNEMENT 2019	505 591 €
AC EN INVESTISSEMENT 2019	0 €

Au regard des acomptes déjà réalisés au cours de l'année, la régularisation du solde des AC sera effectuée pour le 31 décembre 2019.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le Président,
Le Vice-Président aux finances

Christian PRIME

Communauté d'Agglomération du Cotentin –
8, rue des Vindits, Cherbourg-Octeville 50130 CHERBOURG-EN-COTENTIN

AC PROVISOIRES 2020 :

2376 - 23.12.19



Le Président de la Communauté d'Agglomération du Cotentin

à

Mairie de BARNEVILLE-CARTERET
Monsieur Pierre GEHANNE
Maire
1, place de la Mairie
50270 BARNEVILLE-CARTERET

Cherbourg-en-Cotentin, le 16 décembre 2019

POLE FINANCES

Direction de l'analyse et de la gestion financières

Affaire suivie par Frédéric DUBOST

Tél : 02 50 70 11 40

Courriel : gp-dir-agf@cherbourg.fr

OBJET : Notification de l'attribution de compensation (AC) provisoire pour 2020

Monsieur le Maire,

Dans le cadre de la préparation de votre budget primitif 2020, je vous prie de trouver ci-après le montant de l'attribution de compensation provisoire, qui vous sera versée (ou prélevée en cas d'attribution négative) par la communauté d'agglomération du Cotentin.

AC pérenne définitive 2019 en fonctionnement	747 598 €
Facturation prévisionnelle liée aux services communs	-239 401 €
ATTRIBUTION DE COMPENSATION PROVISoire EN FONCTIONNEMENT 2020	508 195 €
ATTRIBUTION DE COMPENSATION PROVISoire EN INVESTISSEMENT 2020	0 €

Cette attribution de compensation provisoire a été validée en conseil communautaire du 12 décembre 2019 en prenant les AC pérennes définitives de 2019 comme point de départ des AC provisoires pour 2020.

J'attire votre attention sur le caractère provisoire des montants qui vous sont indiqués ci-dessus.

En effet, la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) dispose d'un délai jusqu'au 30 septembre 2020 pour établir un rapport sur les transferts de compétence intervenus au 1er janvier 2020, entre la communauté d'agglomération et ses communes membres. Ce rapport devra être validé avant la fin de l'année par les conseils municipaux des communes membres, qui disposeront d'un délai de trois mois, à compter de sa notification, pour l'approuver à la majorité qualifiée. Il indiquera les montants définitifs de l'attribution de compensation.

Les modalités de versement ou de reversement des AC 2020 sont présentées dans la note ci-jointe.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, et vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le Président,
Le Vice-Président aux finances

Christian PRIME

Communauté d'Agglomération du Cotentin –
8, rue des Vindits, Cherbourg-Octeville 50130 CHERBOURG-EN-COTENTIN

CHAPITRE 74 : DOTATIONS ET PARTICIPATIONS :

910 537.00€

Ce chapitre regroupe l'ensemble des dotations de l'état, dont la DGF dont nous n'avons toujours pas reçu la notification du montant. Le montant inscrit de 420 000 € relève d'une estimation effectuée par l'AMF (Association des Maires de France), ainsi que la Dotation de Solidarité Rurale, la Dotation Nationale de Péréquation... Ici encore, les sommes inscrites, sans information des services de l'Etat, sont identiques à celles perçues en 2019.

Ce chapitre regroupe également l'ensemble des allocations compensatrices versées par l'Etat sur les impôts locaux, le FTDTP qui devrait disparaître, les participations des communes pour les frais scolaires de leurs enfants inscrits à l'école de Barneville-Carteret, la part du contingent d'aide sociale, versée par la CAC...

CHAPITRE 75 : Autres produits de gestion courante :

183 500€

Produits des loyers et recettes du Centre d'Accueil Eugène Godey, Il comprend également la redevance versée par le gérant du camping des Bosquets.

CHAPITRE 76 : Produits Financiers :

19 923.72€

Est inscrite sur ce chapitre la part des subventions EDF venant en remboursement des intérêts des deux prêts « Grand Chantier »

CHAPITRE 77 : Produits exceptionnels :

43 700€

C'est un compte « divers » il est possible d'y trouver le remboursement par les assurances des contentieux, des annulations de mandats...

Pour l'année 2020, une somme de 36 000€ est également inscrite pour le remboursement par la SPL des Ports de la Manche, des cotisations retraites versées par la Commune (chapitre salaires) pour les quatre agents portuaires détachés.

Versement par le SDEAU 50 du solde des comptes au 31.12.2018 du service eau transféré à la CAC : 196 361.73€ (même somme en dépense pour le reversement à la CAC)

LA SECTION D'INVESTISSEMENT :

Le déficit cumulé d'investissement s'élève à **1 010 680.57€** selon les résultats du compte administratif (comprenant le déficit d'investissement du budget portuaire)

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	
Chapitre	Propositions 2020
001, Solde exécution investissement reporté	1 010 680.57
1068 - Reversement excédent Budget Asst CAC	
13 Subventions d'investissement	
16, Remboursement d'emprunts	336 727.18
20, Immobilisations incorporelles	66 719.94
204, Subventions d'équipement versées	15 000.00
21, Immobilisations corporelles	470 596.76
23 Immobilisations en cours	2 391 562.27
26- Participation et créances rattachées	19 473.00
040 - Opération ordres (travaux en régie)	20 000.00
041- Opérations patrimoniales	100 776.94
TOTAL	4 431 536.66

DETAIL DES PROPOSITIONS DE DEPENSES D'INVESTISSEMENT POUR L'ANNEE 2020 :

Articles	Opérations	Restes à réaliser	Nouveaux crédits	TOTAUX
001	Déficit antérieur reporté		1 010 680.57	1 010 680.57
				0.00
16	remboursement capital des emprunts		280 512.18	280 512.18
16	subvention EDF en remboursement capital		56 215.00	56 215.00
	TOTAL 16		336 727.18	336 727.18
2031-500	MO Boulevard Maritime		13 500.00	13 500.00
2031	Etude diagnostic Eglise - A. PAQUIN		19 000.00	19 000.00
2031	MO Abri SNSM		24 219.94	24 219.94
2031	Divers		10 000.00	10 000.00
	TOTAL 2031		66 719.94	66 719.94
204182	Effacement réseaux SDEM		10 000.00	10 000.00
20422	Effacement réseaux Orange		5 000.00	5 000.00
	Total 204		15 000.00	15 000.00

Chapitre 16 : Remboursement du capital des emprunts :

Certains emprunts sont échus et peu d'emprunts ont été réalisés sous ce mandat, la dette en capital est donc en baisse significative.

La somme de 56 215€ complémentaire correspond à une décision d'EDF qui en raison du retard de la mise en service de l'EPR a, par convention, décidé pour cette année et pour l'année 2021, de faire un geste envers les communes qui ont investi dans le cadre du Grand Chantier pour apporter un soutien supplémentaire avec la prise en charge du remboursement du capital des emprunts réalisés pour les travaux effectués dans ce cadre en plus des subventions accordées pour le remboursement des intérêts.

DETAIL DES COMPTES REMBOURSEMENT DES ANNUITES D'EMPRUNT	
Compte 16	Remboursement du Capital
Annuités 2020	259 089.87
Subvention exceptionnelle EDF (convention sur 2ans)	56 215
Ecart Subv EDF 2019 pour remboursement anticipé Capital	12319.49 9102.82
TOTAL 16 2020	336 727.18
Compte 66	Remboursement des intérêts
	51 719.10

Pour mémoire :**Subventions EDF**

Dans le cadre des contrats de prêts "grand Chantier" pour l'école et la salle de sports et le City Park, une convention tripartite a été signée entre la commune, EDF et la Caisse d'Epargne
Les emprunts ont été conclus à taux variable (EURIBOR) cape +1.

EDF s'est engagée à verser une subvention correspondant au remboursement des intérêts des emprunts jusqu'à la mise en service de l'EPR à hauteur de 3.90%, étant précisé que si le taux était inférieur, ce qui est le cas depuis la signature de l'emprunt, la différence entre le montant des intérêts et la subvention serait versée en remboursement anticipé du capital

CHAPITRE 20 :

Détail : Etudes diverses et Frais de maîtrise d'œuvre

Pour le compte 204, « effacement de réseaux », il n'y a pas de projets du SDEM actuellement, mais il est important d'ouvrir une ligne budgétaire au cas où.

Détail Chapitre 21 :

2111	Acquisitions		10 000.00	10 000.00
2128	Autres aménagements terrains (Clôtures gardes corps Parking Dessus le Bourg)		10 000.00	10 000.00
21311	Archives sous sol mairie (2ème phase)		10 000.00	10 000.00
21312	Ecole - matériel demandé par la directrice		4 000.00	4 000.00
21316	Columbariums		9 500.00	9 500.00
21316	caves urnes		8 000.00	8 000.00
21316	banc cimetière carteret		1 800.00	1 800.00
21316	Aménagement voie cimetière barneville		10 000.00	10 000.00
21318	remplacement menuiseries logement poste		9 313.00	9 313.00
21318	Centre accueil divers (2ème tranche prises)		2 000.00	2 000.00
21318	Centre accueil isolation		7 000.00	7 000.00
21318	chaudières salle douits et Centre accueil		33 000.00	33 000.00
21318	réfection hall salle des douits		5 000.00	5 000.00
21318	remplacement menuiseries centre accueil		12 679.19	12 679.19
21318	Maçonnerie Vieille Eglise		12 164.00	12 164.00
21318	Accessibilité Eglise		5 000.00	5 000.00
2135	Sanitaire automatique B Plage		25 000.00	25 000.00
2135	Sanitaires skate park		25 000.00	25 000.00
2135	Sanitaires automatiques mairie		48 100.00	48 100.00
2135	divers		10 000.00	10 000.00
2158	Remorque Barrières		4 600.00	4 600.00
2158	Bancs et tables extérieurs		10 600.00	10 600.00
2158	tentes		5 000.00	5 000.00
2158	Equipement portatif		8 000.00	8 000.00
2158	divers		10 000.00	10 000.00
2182	Camion		35 000.00	35 000.00
2182	Tondeuse cimetière		600.00	600.00
2182	tracto		70 000.00	70 000.00
2183	Matériel informatique bibliothèque		3 000.00	3 000.00
2183	Matériel informatique		8 000.00	8 000.00
2184	Mobilier (sièges...)		1 500.00	1 500.00
2188	Tables Salle des Douits		14 000.00	14 000.00
2188	Matériel autre que technique (jeux)		25 000.00	25 000.00
2188	Divers		17 740.57	17 740.57
	TOTAL 21		470 596.76	470 596.76

CHAPITRE 23 : détail :

2313	Dalles podotactiles et accessibilité		10 000.00	10 000.00
2313	Divers		10 000.00	10 000.00
2313-151	Chapelle St Louis	16 119.18	12 500.00	28 619.18
2313-310	Abri SNSM		310 000.00	310 000.00
				0.00
	TOTAL 2313		342 500.00	358 619.18
				0.00
				0.00
2315-095	Géoréférencement réseaux EP		30 000.00	30 000.00
2315-095	EP Divers		15 000.00	15 000.00
2315-095	EP Passage piétons Rue Rép		10 520.00	10 520.00
2315-128	Rue bocage 1ère tranche		55 602.30	55 602.30
2315-128	Rue Bocage 2ème tranche		71 561.04	71 561.04
2315-128	Rue des Petits Champs		39 159.70	39 159.70
2315-128	Bordures cheminement Gpe Scolare		2 000.00	2 000.00
2315-128	Divers pour voirie		21 000.00	21 000.00
2315-128	Parking Rue du dessus le bourg	104 600.40	3 708.65	108 309.05
2315-600	Aménagement parking déporté valotte		337 320.00	337 320.00
2315-500	Aménagement Bd maritime	846 916.00		846 916.00
2315-700	Aménagement Paking du havre		341 100.00	341 100.00
2315-800	Entrée de ville		154 455.00	154 455.00
	TOTAL 2315		1 081 426.69	2 032 943.09
				0.00
261	Participation SP Tourisme		4 473.00	4 473.00
261	Participation SPL des Ports		15 000.00	15 000.00
	TOTAL 261 PARTICIPATIONS SPL		19 473.00	19 473.00
	040/2313 Travaux en régie		20 000.00	20 000.00
				0.00
041/2145	Enrochements (intégration études déf contre mer)		68 907.90	68 907.90
041/21318	Intégration études diverse ateliers, skate park...)		24 998.70	24 998.70
041/21311	Intégration études Mairie		5 980.00	5 980.00
041/21532	Intégration frais insertion château eau		890.34	890.34
	041 Opération patrimoniales TOTAL		100 776.94	100 776.94
				0.00
TOTAL	DEPENSES INVESTISSEMENT	967 635.58	3 463 901.08	4 431 536.66

Chapitre 041 : opérations patrimoniales

Ces dépenses concernent les intégrations des frais d'études aux programmes de travaux terminés. La même somme est inscrite en Recettes. Ces écritures n'ont pas été passées en 2019, c'est la raison pour laquelle nous les retrouvons sur le Budget 2020.

Chapitre 26 : Participation à la SPL TOURISME ET à LA SPL DES PORTS DE LA MANCHE:

Pour mémoire :

La Commune a validé la participation au capital de la SPL Tourisme en 2017, à hauteur de 44 730€. La moitié de cette somme, 22 365€ a été réglée à la création de la SPL, le reste sera versé sur 5 ans à hauteur 4 473.00€.

Une somme de 15 000€ est inscrite pour une participation à la SPL des Ports de la Manche

RECETTES D'INVESTISSEMENT :

RECETTES D'INVESTISSEMENT	
Chapitre	Propositions 2020
001 - Excédent antérieur reporté	
021, Virement de la section de fonctionnement	1 348 622.19
024, Produits des cessions	215 000.00
040, Opérations d'ordre en section	38 930.00
041- Opérations patrimoniales	100 776.94
10, Dotations Fonds divers réserves	1 377 861.77
13 Subventions d'investissement	1 350 345.76
16, Emprunt et dettes assimilées	
21 - Immobilisation corporelles (régularisation inventaire)	
23 - Immobilisation en cours	
TOTAL	4 431 536.66

Détail des recettes d'investissements :

RECETTES D'INVESTISSEMENT 2020				
10222	FCTVA 2019		100 000.00	100 000.00
10223	Taxe d'aménagement		40 000.00	40 000.00
1068	Réserves		1 217 861.77	1 217 861.77
10251	Dons et legs en capital (amis de la chapelle)		20 000.00	20 000.00
	TOTAL Chapitre 10		1 377 861.77	1 377 861.77
13	Subvention Etude restauration généralisée Eg	9 018.00		9 018.00
	Subvention Etude restauration généralisée Eg	2 254.00		2 254.00
	DETR 2ème tranche Menuiseries CEG	8 234.80		8 234.80
	DETR 2ème tranche relamping	7 583.90		7 583.90
	Fonds de concours EP (SDEM)	6 747.66		6 747.66
	Subvention EDF Grand Chantier		21 422.28	21 422.28
	Subvention EDF Grand Chantier		56 215.00	56 215.00
	Subvention CPS Bd Maritime (CD50)	315 726.87		315 726.87
	Subvention CPS MAM (CD5)	22 094.00		22 094.00
	Subvention Région Bd Maritime	236 795.15		236 795.15
	DETR Boulevard Maritime	122 000.00		122 000.00
	Remboursement travaux portuaires		92 000.00	92 000.00
	ABRI SNSM Subventions et fonds de concours		224 897.00	224 897.00
	DETR Parking déporté (espérée)		50 000.00	50 000.00
	CPS Entrées de ville		51 485.00	51 485.00
	Région entrée de ville		38 613.00	38 613.00
	Région Parking du Havre		85 259.10	85 259.10
	TOTAL Chapitre 13	730 454.38	619 891.38	1 350 345.76
24	Produit des cessions	30 000.00	185 000.00	215 000.00
	Terrains des grèves			
	total cessions	30 000.00	185 000.00	215 000.00
040	Dotations aux amortissements		38 930.00	38 930.00
041-2031	Intégration des frais d'études		99 886.60	99 886.60
041-2033	Intégration des frais d'insertion		890.34	890.34
041	Compte 2031 recettes intégration frais d'études		100 776.94	100 776.94
16	Emprunt			
021	Virement de la section de fonct.		1 348 622.19	1 348 622.19
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT		760 454.38	3 671 082.28	4 431 536.66

En raison de l'autofinancement important, aucun emprunt n'est prévu à ce jour.

LE MONTANT DES DEPENSES REELLES S'ELEVE A 3 420 641.09€

LE MONTANT DES RECETTES REELLES S'ELEVE A : 3 082 699.47€ + L'AUTOFINANCEMENT : 1 348 622.19€, soit 4 431 536.66€

Financements provisoires des programmes de travaux subventionnés :

Travaux Boulevard Maritime						
Récapitulatif des marchés- Montant HT			FINANCEMENTS			
Désignation	Entreprise	Montant HT	Désignation	Finaceur	Montant HT	
Marché de Maîtrise d'Œuvre	Atelier du Marais	29 325.00	CPS	Département	318 321.39	40%
Lot 1 - Terrassements	MESLIN	506 093.53	CT	Région	238 741.04	30%
lot 1 avenant	MESLIN	5 115.00				
lot 2 - Eclairage	SARLEC	137 017.10	DETR	Etat	122 464.00	15%
lot 2 - Eclairage	SARLEC	2 211.30				
Lot 3 - Ouvrages et mobiliers bois	LAFOSSSE et FILS	79 130.00				
Lot 4 - Espaces paysagers	RATEL	31 267.55	760 834.48	TOTAL	679 526.44	
Mission SPS	MESNYL SYSTEM	1 444.00				
Etat diagnostic Amiante	CHEVALIER DIAG	4 200.00				
TOTAL		795 803.48		Reste à charge HT	114 543.18	15%
TVA		159 160.70		FCTVA (N+1)	130 511.77	
Total TTC		954 964.18				
				RAC TTC	144 925.97	

Construction ABRI SNSN						
Estimatif						
Désignation	Entreprise	Montant HT				
Estimatif architecte		276 325.00				
Maîtrise d'œuvre	MONIN VIEL	24 200.00				
Divers et imprévus		10 000.00				
TOTAL		310 525.00				
TVA		62 105.00		FCTVA (N+1)	50926.1	
Total TTC		372 630.00				

FINANCEMENTS					
Désignation	Finaceur	Montant HT			
DETR (en cours)	Etat	82 897.00	30% travaux	espérée	
Soutien activités	CD50	20 000.00			
Fonds de concours	Mairie LMA	10 000.00			
Fonds de concours	Mairie Port-Bail/Me	10 000.00			
Fonds de concours	Communauté Agglo	80 000.00			
A demander	Région	10 000.00	a voir		
Souscription	SNSM	12 000.00			
TOTAL		224 897.00			
Reste à charge HT		85 628.00			
Reste à Charge TTC		96 806.90			

Parking déporté Valnotte						
Estimatif						
Désignation	Entreprise	Montant HT				
Estimatif département		271 100.00				
Maîtrise d'œuvre (voir si possible intégrer ces travaux dans le cadre du marché de voirie, sans MO)						
Divers et imprévus		10 000.00				
TOTAL		281 100.00				
TVA		56 220.00			FCTVA (N+1)	46100.4
Total TTC		337 320.00			RAC TTC	241 219.60
FINANCEMENTS						
Désignation	Financier	Montant HT				
DETR (en cours)	Etat	50 000.00	Plafonnée	espérée		
TOTAL		50 000.00				
Reste à charge HT		231 100.00				
Reste à Charge TTC		241 219.60				

Entrée de ville carrefour boudet						
Estimatif						
Désignation	Entreprise	Montant HT				
Estimatif étude urbanistique		113 063.00				
Maîtrise d'œuvre (5%?)						
Divers et imprévus		10 000.00				
TOTAL		128 713.00				
TVA		25 742.60			FCTVA (N+1)	21 108.93
Total TTC		154 455.60				
FINANCEMENTS						
Désignation	Financier	Montant HT				
CPS	Département	51 485.20				
CT	Région	38 613.90				
TOTAL		90 099.10				
Reste à charge HT		38 613.90				
Reste à Charge TTC		43 247.57				

Aménagement parking du havre					
Estimatif					
Désignation	Entreprise	Montant HT			
Estimatif étude urbanistique		261 140.00			
Maîtrise d'œuvre (5%?)		13 057.00			
Divers et imprévus		10 000.00			
TOTAL		284 197.00			
TVA		56 839.40		FCTVA (N+1)	46 608.31
Total TTC		341 036.40			
FINANCEMENTS					
Désignation	Financier	Montant HT			
CT	Région	85 259.10			
TOTAL		85 259.10			
Reste à charge HT		198 937.90			
Reste à Charge TTC		209 168.99			

PROGRAMME FINANCE NON INSCRIT EN 2020

Aménagement de la Promenade Abbé LEBOUTEILLER Programme 2021					
Estimatif					
Désignation	Entreprise	Montant HT			
Estimatif étude urbanistique		591 910.00			
Maîtrise d'œuvre (5%?)		29 595.50			
Divers et imprévus		10 000.00			
TOTAL		631 505.50			
TVA		126 301.10		FCTVA (N+1)	103 566.90
Total TTC		757 806.60			
FINANCEMENTS					
Désignation	Financier	Montant HT			
CPS	Département	252 602.00			
CT	Région	189 451.50			
TOTAL		442 053.50			
Reste à charge HT		189 452.00			
Reste à Charge TTC		212 186.20			

